



البركة تجمعنا

Πο.Ο.Κ + Ο.Ε.Π. Ι.Τ.

Partageons le Progrès

Sharing Progress

# Rapport Financier

# annuel

## 2020



## Préambule



### **Une année 2020, sous le signe de la responsabilité, de la résilience et de la confiance.**

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la COVID-19 et ses nombreuses répercussions, à la fois économiques et sociales, sur l'ensemble des économies mondiales.

Nous avons dû faire face à cette situation d'urgence en faisant preuve d'agilité pour nous adapter rapidement au contexte, tout en tenant compte de la progression et de la virulence de la pandémie. La situation nous a poussés à adapter en permanence nos plans de continuité d'activité et de gestion de crise, à prendre des décisions rapides au fur et à mesure de l'évolution de la situation épidémiologique dans les régions où nous opérons, tout en réévaluant et renforçant à chaque fois les dispositifs pour faire face à la propagation du virus au sein de nos unités. L'approvisionnement en sucre du pays a pu être assuré de façon régulière et continue.

Nous avons ainsi focalisé tous nos efforts pour honorer nos engagements vis-à-vis de nos clients et de nos partenaires. Les collaboratrices et collaborateurs du Groupe COSUMAR ont fait preuve d'un courage hors norme en restant constamment mobilisés. Nous leur rendons à ce titre, un hommage particulier.

La campagne agricole sucrière s'est, quant à elle, déroulée normalement alors que son démarrage coïncidait avec les mois de confinement décrétés par les autorités pour limiter la propagation du virus. Nos agriculteurs partenaires ont bénéficié de tout le soutien et des moyens nécessaires permettant d'assurer l'arrachage régulier de leurs plantes, et leurs acheminements vers nos usines d'extraction. Cette coordination a également été possible grâce à la mise à disposition de la logistique nécessaire dans tout le pays, au soutien des partenaires locaux institutionnels, ainsi que des autorités.

Nous tenons également à rendre hommage aux familles de notre écosystème dont un des membres a pu être particulièrement touché par la pandémie. C'est grâce à notre responsabilité personnelle, notre sens de la citoyenneté et du respect d'autrui que nous réussissons ensemble à traverser toutes et tous cette épreuve. Notre démarche RSE nous anime au quotidien et est un levier fondamental pour consolider nos relations avec l'ensemble des acteurs de notre écosystème.

**MOHAMMED FIKRAT**  
*Président Directeur Général*



## Sommaire

### ● Présentation de **COSUMAR**

Un modèle dans l'industrie agroalimentaire marocaine	10
Chiffres clés 2020	12
Une large présence territoriale	16
Actionnariat	17
Un business model solide qui intègre l'ensemble de la chaîne de valeurs	18
Un modèle d'agrégation unique	20
Une transition vers la modernité réussie	21

### ● Rapport **d'activité**

Principales réalisations 2020 dans un contexte de crise sanitaire	24
Analyse des principaux indicateurs opérationnels et financiers	28
Perspectives	29

### ● Rapport **ESG**

Performances extra-financières	34
Un engagement historique en matière de responsabilité sociale et de croissance inclusive	36
Reconnaitances et certifications	37
Politique en matière de préservation de l'environnement	38
Analyse de matérialité dans une démarche de progrès continue	42
Une relation durable avec des parties prenantes engagées dans la création de valeurs partagées	43
Une politique sociale réaffirmée dans un contexte sanitaire difficile	47
Gouvernance	50

### ● Comptes annuels et **rapports**

Rapport de gestion	66
Comptes sociaux	82
Comptes consolidés	92
Résumé des notes aux comptes consolidés	98
Rapport des CAC	100

## Préambule



Les informations contenues dans le présent Rapport Financier Annuel de COSUMAR regroupent les informations et indicateurs financiers et extra-financiers, en réponse aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.



# Présentation de **COSUMAR**

- Un modèle dans l'industrie agroalimentaire marocaine **10**
- Chiffres clés 2020 **12**
- Une large présence territoriale **16**
- Actionnariat **17**
- Un business model solide qui intègre l'ensemble de la chaîne de valeurs **18**
- Un modèle d'agrégation unique **20**
- Une transition vers la modernité réussie **21**

## Un modèle dans **l'industrie agroalimentaire marocaine**

Acteur majeur de l'industrie agroalimentaire, COSUMAR est une des premières entreprises industrielles créées au Maroc. Née en 1929, l'entreprise figure aujourd'hui parmi les entreprises les plus dynamiques à l'échelle du Royaume opérant dans l'agro-industrie. Sa mission première est de garantir l'approvisionnement régulier du marché en sucre blanc.

Opérateur sucrier national et agrégateur de la filière sucrière, COSUMAR affiche aussi son ambition de croissance internationale initiée il y a 3 ans avec l'annonce des premiers projets d'implantation en Arabie Saoudite et en Guinée Conakry, ainsi qu'avec un portefeuille de clients à l'export de plus en plus développé.

Entreprise pionnière dans l'intégration des objectifs de développement durable au cœur de ses activités, COSUMAR a très tôt pris en considération les attentes des différentes parties prenantes de son écosystème, en déployant différentes actions en faveur de la préservation de l'environnement et du développement social.

## CHIFFRES CLÉS 2020



**8**

UNITÉS INDUSTRIELLES DONT  
UNE RAFFINERIE AU MAROC



UNE PRÉSENCE DANS

**3**

PAYS



CAPACITÉ GLOBALE  
DE TRAITEMENT DES  
PLANTES SUCRIÈRES

**5**

MILLIONS DE TONNES



**10**

MILLIARDS DE DIRHAMS  
D'INVESTISSEMENTS  
DEPUIS 2006



UNE PRÉSENCE DANS

**5**

RÉGIONS À TRAVERS  
LE ROYAUME



CAPACITÉ GLOBALE  
DE PRODUCTION  
DE SUCRE BLANC

**2**

MILLIONS DE TONNES

MARCHÉ NATIONAL



**1 141**

MILLE TONNES DE SUCRE  
BLANC



**5 000**

EMPLOIS DIRECTS  
ET INDIRECTS



**40**

PAYS DE DESTINATION  
DES EXPORTATIONS

VOLUME À L'EXPORT



**647**

MILLE TONNES DE SUCRE BLANC  
(dans le cadre du système d'admission  
temporaire hors système de subvention)



**1 358**

COLLABORATEURS

PLUS DE



**80 000**

AGRICULTEURS  
PARTENAIRES

## PERFORMANCES AGRICOLES



**3,3**

MILLIONS DE TONNES  
DE BETTERAVES SUCRIÈRES  
TRAITÉES



**49%**

TAUX DE COUVERTURE EN  
SUCRE PRODUIT À PARTIR  
DES PLANTES LOCALES



**10,0**

TONNES/HA  
DE RENDEMENT SUCRE  
POUR LA BETTERAVE À SUCRE



**792**

MILLE TONNES  
DE CANNES À SUCRE  
TRAITÉES



**1 850**

MACHINES AGRICOLES  
CONNECTÉES AU SERVEUR  
DE COSUMAR



**9,6**

TONNES/HA  
DE RENDEMENT SUCRE  
POUR LA CANNE À SUCRE

## PERFORMANCES INDUSTRIELLES



PRODUCTION  
TOTALE SUCRE BLANC

**1 848**

MILLE TONNES



PRODUCTION ISSUE  
DES PLANTES LOCALES

**526**

MILLE TONNES



PRODUCTION DU  
SUCRE BLANC ISSU  
DU RAFFINAGE

**1 322**

MILLE TONNES

## PERFORMANCES FINANCIÈRES



CHIFFRE  
D'AFFAIRES

**8 630**

MILLIONS DE DIRHAMS



EBE

**1 830**

MILLIONS DE DIRHAMS

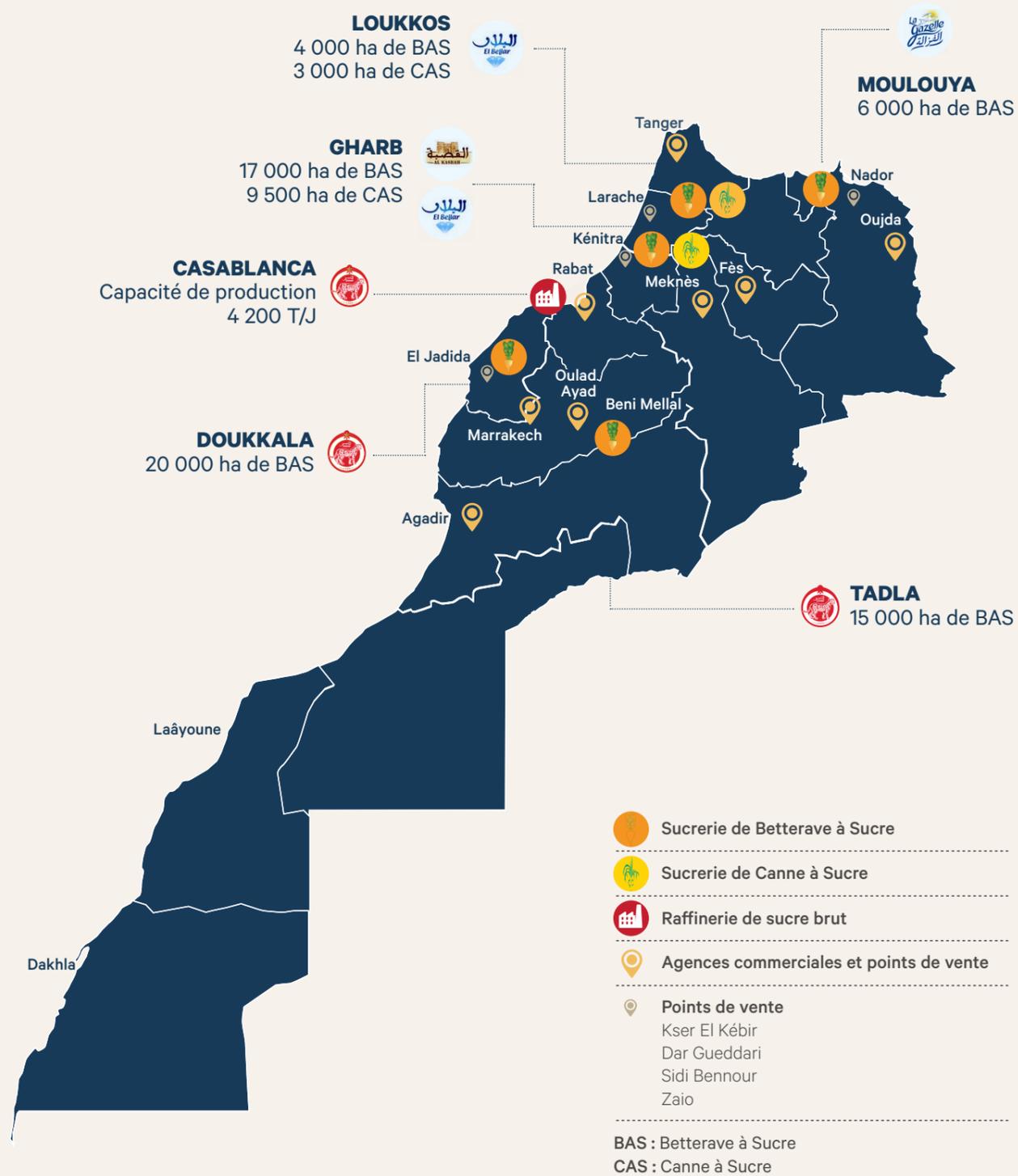


RÉSULTAT  
NET - PART  
DU GROUPE

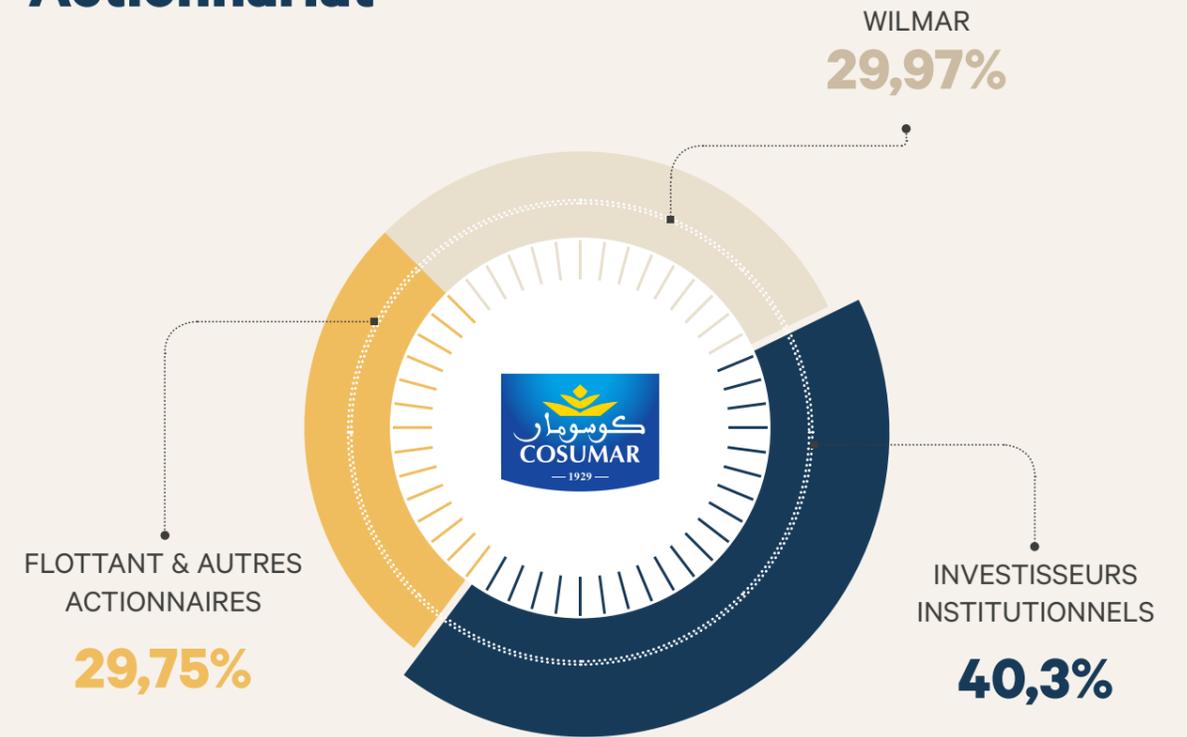
**810**

MILLIONS DE DIRHAMS

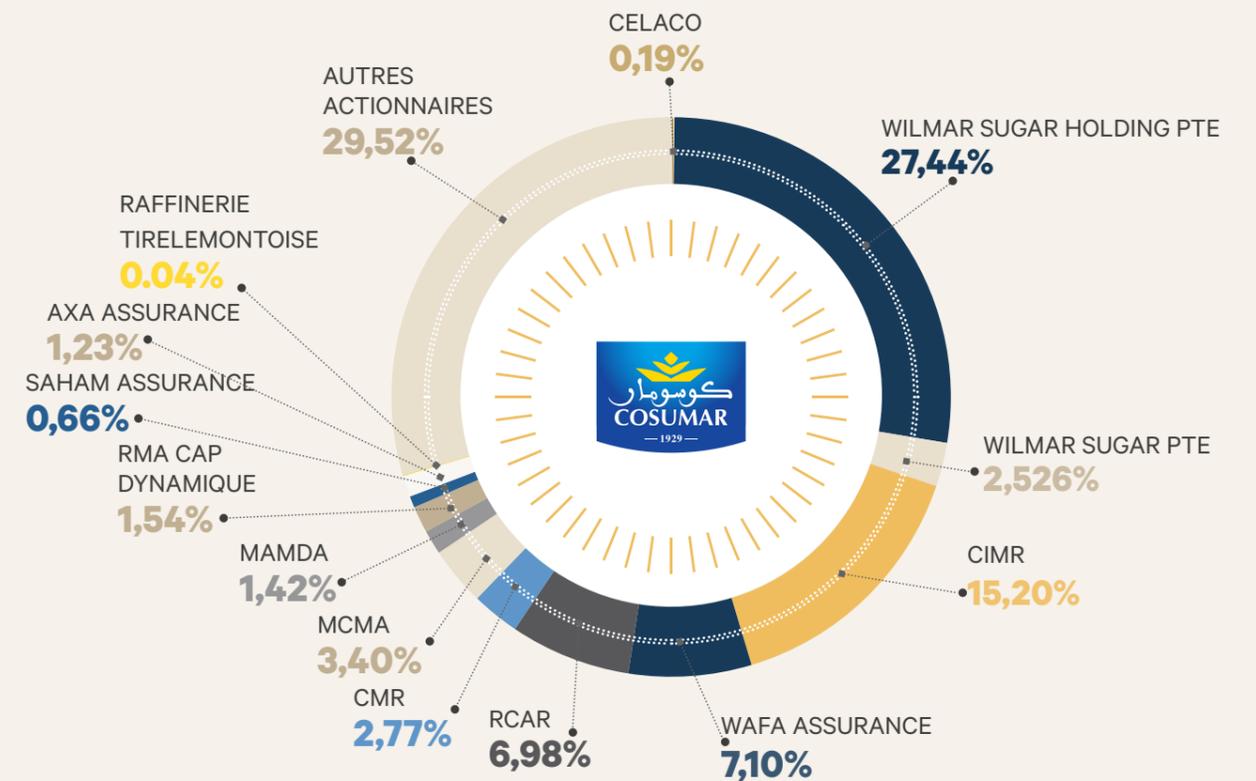
## Une large présence territoriale



## Actionnariat



## Structure du capital au 31/12/2020

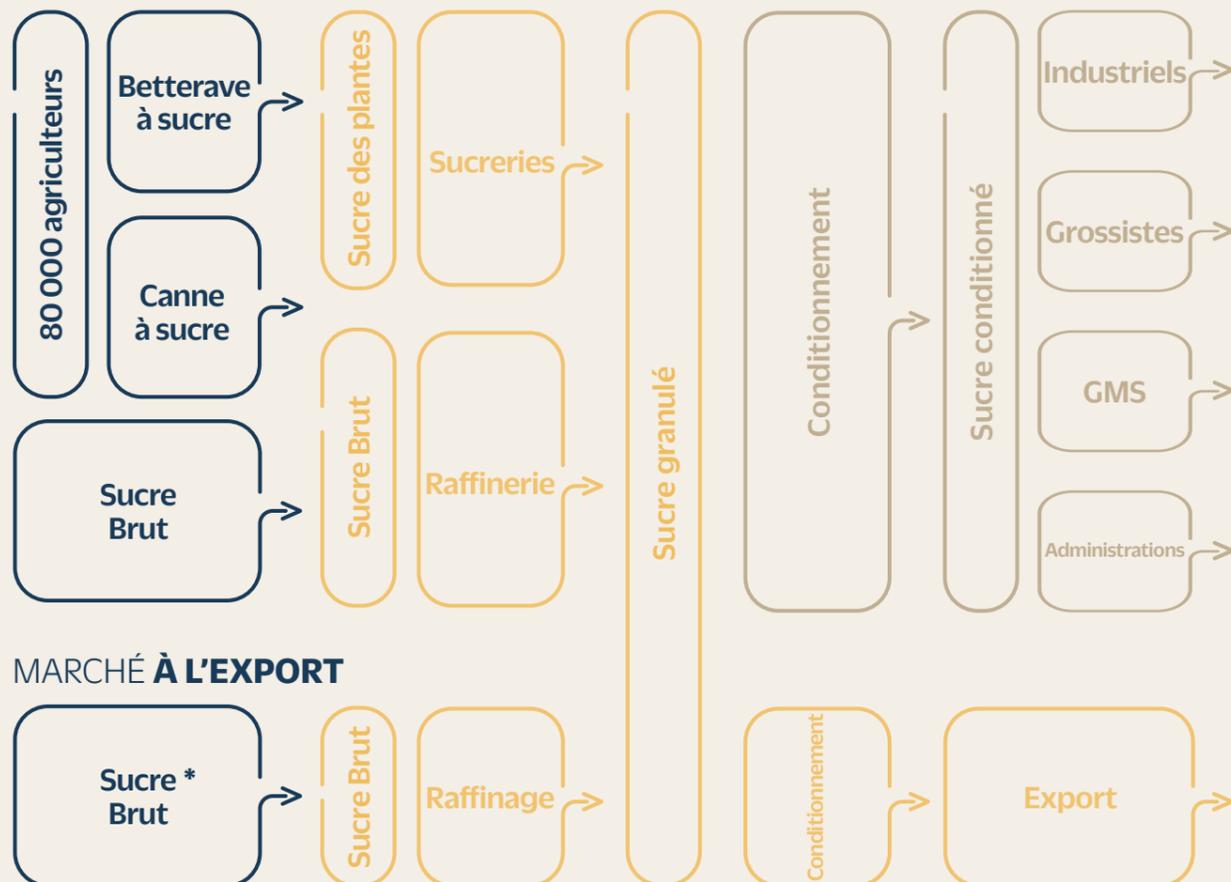


## Un business model solide qui intègre l'ensemble de la chaîne de valeurs

Le Groupe COSUMAR est un des rares opérateurs sucriers mondiaux à intervenir sur l'ensemble de la chaîne de production d'amont en aval, de l'extraction des plantes sucrières jusqu'à la commercialisation du produit fini, en passant par le raffinage et le conditionnement.

Animé par sa responsabilité d'assurer l'approvisionnement du marché national, mais aussi ouvert à l'international, le Groupe COSUMAR mène une stratégie de développement qui repose sur les trois piliers que sont le développement de la filière sucrière nationale, l'optimisation de l'outil de production et le développement de sa présence à l'international.

### MARCHÉ LOCAL



\* En admission temporaire, hors système de subvention



## Un modèle d'agrégation unique

L'agrégation est un modèle novateur d'organisation des petits exploitants, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant entre l'amont productif (agrégés) et l'aval commercial et/ou industriel (agrégateur). COSUMAR est l'agrégateur agricole sucrier de référence au Maroc reconnu comme modèle, primé par la FAO en 2009, et est lié aux producteurs des plantes sucrières par des contrats d'agrégation sur cinq ans, conformément à la loi 04-12. Le soutien apporté aux agriculteurs agrégés s'articule autour de trois volets :

### UN MODÈLE D'AGRÉGATEUR RECONNU PAR LA FAO



## Une transition vers la modernité réussie

Ancré dans l'histoire du Maroc et tourné vers l'avenir, COSUMAR a su se moderniser et investir à tous les niveaux de la chaîne de valeurs pour inscrire son activité de manière durable et responsable, en intégrant dans sa stratégie de développement les questions sociales et environnementales comme axe de progrès.

Dès 2006, le Groupe COSUMAR a lancé un programme d'investissements de grande envergure s'élevant à près de 10 milliards de dirhams, qui lui a permis de moderniser son outil industriel et d'en améliorer les performances, tout en accompagnant les différents acteurs de la filière et principalement les agriculteurs dans leur professionnalisation.

Cette stratégie a pu se concrétiser grâce à un modèle d'agrégation unique, à l'accompagnement et à l'implication quotidienne des techniciens et ingénieurs agronomes de COSUMAR sur le terrain et d'importants efforts menés en matière d'innovation par les équipes de recherche et développement.

C'est pendant cette phase de transition vers la modernisation que COSUMAR a engagé les chantiers nécessaires pour améliorer ses performances environnementales par l'adoption d'une stratégie qui intègre la maîtrise de l'impact des activités sur l'environnement.

### UNE TRANSITION VERS LA MODERNITÉ RÉUSSIE



# Rapport d'activité

- Principales réalisations 2020 dans un contexte de crise sanitaire **24**
- Analyse des principaux indicateurs opérationnels et financiers **28**
- Perspectives **29**



## Principales réalisations 2020 dans un contexte de crise sanitaire

En 2020, COSUMAR, a dû faire face à une situation d'urgence due à la crise sanitaire, en faisant preuve d'agilité pour s'adapter rapidement au contexte, afin de garantir l'approvisionnement du pays en sucre, tout en tenant compte de la progression et de la virulence de la pandémie.

### Une campagne agricole sous les signes de la santé, de la sécurité et de la R&D

La campagne agricole 2019/2020 a limité l'impact des perturbations liées aux aléas climatiques, à la baisse des niveaux d'eau dans les barrages de certaines régions, et à la crise sanitaire. La production de sucre blanc issue des plantes sucrières cultivées localement s'est élevée à 525,7 kT en 2020.

Dans certaines régions, comme à Doukkala et Zaïo, les cultures ont rencontré une baisse de la superficie semée en raison d'une baisse significative en octobre 2019 des réserves des barrages. L'irrigation a donc été freinée pour plusieurs périmètres.

L'ensemble des usines d'extraction ont mis en place un programme rigoureux à destination des collaborateurs et partenaires, afin de préserver leur santé et maintenir l'activité durant la période de confinement :

- Distribution et mise à disposition de masques de protection et de solutions hydroalcooliques ;
- Communication aux autorités locales de la liste des personnes autorisées à se déplacer lors de la campagne de récolte ;
- Mise en place d'un système de communication pour la diffusion des consignes de sécurité dans les parcelles lors de la récolte ;
- Affichage des consignes de sécurité à l'entrée des sucreries, des centres de réception, et des ponts-bascules ;
- Envoi de SMS périodiques de consignes de sécurité aux agriculteurs ;
- Désinfection des camions en file d'attente avant l'entrée à l'aire de réception ;
- Désinfection régulière du chantier d'arrachage et du chargement ;
- Digitalisation de toutes les opérations agricoles et mise en place d'une application mobile ATTAISSIR pour les agriculteurs : Suivi des livraisons, état de paiements...
- Maintenir l'activité des usines, afin de préserver la production de sucre blanc dans les conditions optimales de sécurité et de salubrité.

La solution ATTAISSIR a été un véritable levier de performance durant la crise sanitaire. La digitalisation des processus amont agricole a permis l'amélioration de la productivité des agriculteurs et des opérations de prestations agricoles. Les opérations de semis et d'arrachage sont pilotées et suivies en temps réel grâce à des terminaux disponibles dans les salles de contrôles des usines. Le suivi cultural des parcelles permet de déceler toutes les anomalies relatives aux semis ou à l'arrachage. Au total, plus de 100 centres de distributions sont connectés, 2500 équipements équipés d'appareils de lecture de carte et de GPS et plus de 42 000 cartes ont déjà été distribuées.

La mécanisation de l'arrachage, qui coïncidait avec la période de confinement, a été généralisée dans la plupart des périmètres. Les interventions humaines ont été minimisées ce qui a réduit les risques de contamination par la COVID-19. En moyenne, pour l'ensemble des périmètres de culture de betterave à sucre, la mécanisation du semis mécanique a atteint les 100% alors que l'arrachage s'est élevé à 75%. Quant à la canne à sucre, le binage s'est élevé à 100% et la coupe mécanique à 65%.

Le stress hydrique est devenu un vrai défi pour la pérennité de la filière sucrière locale. Le Groupe COSUMAR a intégré cette problématique dans ses enjeux stratégiques en mettant en place plusieurs projets utilisant comme levier la R&D, afin de réduire la consommation en eau. Le développement de l'agriculture de précision permettra à moyen terme d'améliorer les rendements des cultures en réduisant les coûts énergétiques, l'utilisation des ressources naturelles et les intrants agricoles. L'agriculture de précision intègre l'utilisation de satellites, de drones ou de capteurs connectés couplés à des outils d'aide à la décision.

Aussi, le projet du Smart Blender pour une fertilisation raisonnée et respectueuse de la terre a été étendu, avec l'acquisition de 11 unités pour la campagne 2019/2020 sur une superficie de plus de 3 000 ha contre 575 ha pour la campagne précédente. Conçu en collaboration avec l'OCP, le Smart Blender est un mélangeur d'engrais qui produit la formulation en NPK adaptée à la qualité de la terre de la parcelle sur la base d'analyses des sols effectuées en laboratoire. 25% d'économie d'engrais en moyenne ont été enregistrées, avec un impact environnemental significatif. À l'horizon 2023, l'utilisation du Smart Blender devrait être étendue à l'ensemble des périmètres.

Dans le Gharb, les équipes de la R&D développent un concept de traitement localisé des maladies et des mauvaises herbes grâce aux nouvelles technologies.

		Groupe		COSUMAR SA		Filiales	
		2020	2019	2020	2019	2020	2019
Superficie récoltée	(mha)	65,6	67,6	21,9	26,5	43,8	41,1
Rendement	(t/ha)	67,1	65,9	68,1	79,9	66,6	56,9
Tonnage traité	(mt)	4 099,1	4 164,2	1 366,9	1 941,8	2 732,1	2 222,4
Richesse traitée	(%)	16,0	17,0	16,9	17,5	15,5	16,5
<b>Extraction équivalent blanc</b>	<b>(mt)</b>	<b>525,7</b>	<b>591,2</b>	<b>184,4</b>	<b>284,9</b>	<b>341,3</b>	<b>306,4</b>
Mélasses	(mt)	186,4	166,8	59,9	80,2	126,5	86,6
Pellet/pulpe	(mt)	428,9	408,5	127,3	170,6	301,6	237,9

## Des performances industrielles **résilientes et des programmes d'investissement qui se poursuivent**

L'excellence opérationnelle fait partie des chantiers structurants du Groupe COSUMAR. L'ensemble des usines font l'objet d'investissements visant l'amélioration des performances tant industrielles qu'environnementales. Ainsi l'efficacité énergétique, comme par exemple le remplacement des chaudières dans la sucrerie de SUTA par des chaudières à charbon propre à impact environnemental réduit, est une priorité. D'autre part, afin de garantir l'approvisionnement du marché local et poursuivre l'ambition de développement de l'export du sucre blanc (dans le cadre du régime d'admission temporaire et hors système de subvention), deux projets d'extension de stockage ont été lancés, l'un concernant un nouveau silo de sucre blanc d'une capacité de 40 kT et l'autre, un nouveau silo de stockage de sucre brut de 340 kT.

Les usines ont également vu la capacité de leur production augmenter et ont mis en place plusieurs programmes de réduction globale des coûts de production.

La raffinerie de Casablanca a aussi lancé trois projets de nouvelles lignes de conditionnement, pour le marché local et pour l'export. De plus, la nouvelle agence commerciale de Casablanca permettra de mieux répondre aux attentes des clients en disposant de locaux modernes pour un accueil optimal.

L'année 2020 a été marquée par un léger retrait de la production de sucre issue des plantes locales et par de bonnes performances industrielles. La production s'est établie à 525,7 kT contre 591,2 kT en 2019. Quant à la production issue du raffinage du sucre brut importé, elle a progressé à 1 322,4 kT.

### PRODUCTION DE SUCRE BLANC ISSU DES PLANTES SUCRIÈRES LOCALES (EN MILLIERS DE TONNES)

		Canne		Betterave	
		2020	2019	2020	2019
Tonnage traité	(mt)	792,5	555,9	3 306,6	3 608,2
Extraction sucre blanc	(mt)	68,6	46,7	457,1	544,5

### PRODUCTION DE SUCRE BLANC ISSU DU RAFFINAGE (EN MILLIERS DE TONNES)

	Groupe		COSUMAR SA		Filiales	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Raffinage (mt)	1 322,4	1 149,8	1 309,0	1 135,4	13,4	14,4

## Performances **qualité**

Le sucre produit par le Groupe COSUMAR répond aux critères de qualité les plus exigeants. Avec près de quarante clients à l'international, les opérations d'export se sont intensifiées, gage d'une demande de plus en plus importante. COSUMAR a ainsi obtenu l'homologation de 4 nouveaux clients mondiaux, à savoir Coca-Cola, Nestlé, Mondélez et Pepsi. À noter également, le renforcement de la présence sur le marché nord-américain, par la réalisation de plusieurs opérations breakbulk.



# Analyse des principaux indicateurs opérationnels et financiers

## Indicateurs de résultats consolidés

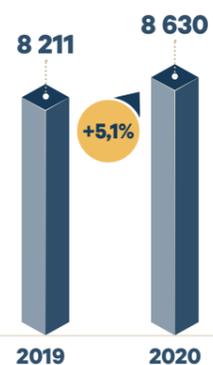
Le Chiffre d'Affaires consolidé à fin décembre 2020 s'établit à 8 630 MMAD en progression de + 5,1% par rapport à l'année précédente. Cette amélioration est portée par l'augmentation des volumes exportés sous le régime d'admission temporaire et hors système de compensation dans un contexte international favorable, compensant ainsi la baisse enregistrée sur le marché local qui a été affecté par la crise sanitaire actuelle. En effet, les ventes à l'export ont enregistré un volume de 647 kT à fin 2020 contre 518 kT à fin 2019.

L'Excédent Brut d'Exploitation consolidé IFRS s'établit à fin 2020 à 1 830 MMAD, en baisse de -0,5% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution est expliquée principalement par une campagne moins importante au niveau des sucreries de betterave, en raison des conditions climatiques défavorables, compensée en grande partie par l'évolution du chiffre d'affaires à l'export et une amélioration des coûts résultant d'une bonne performance industrielle. La très forte mobilisation des équipes a permis de maintenir l'activité, d'approvisionner convenablement le marché et de compenser les effets négatifs de la pandémie sur les opérations et sur le résultat.

Le Résultat Net Part du Groupe à fin 2020 ressort à 810 MMAD, soit une baisse de 114 MMAD (-12,3%) par rapport à fin 2019, principalement impacté par la donation de 100 MMAD au profit du fonds spécial pour la gestion de la COVID-19.

Le BFR du Groupe augmente de plus 600 MMAD en raison du rallongement de l'encours de la subvention sur les ventes.

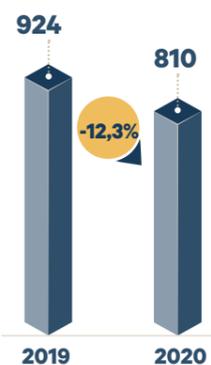
**CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ**  
(EN MMAD)



**EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ**  
(EN MMAD)



**RÉSULTAT NET PART DU GROUPE**  
(EN MMAD)

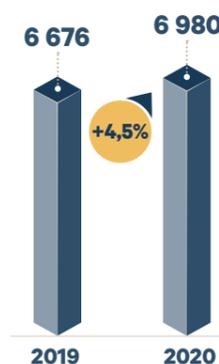


## Indicateurs de résultats sociaux

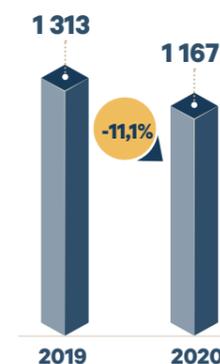
L'Excédent Brut d'Exploitation social de COSUMAR SA au 31 décembre 2020 s'établit à 1 167 MMAD, marquant une baisse de -11,1% par rapport à la même période de l'année écoulée, expliquée principalement par la baisse des performances de la campagne agricole et du chiffre d'affaires local.

Le Résultat Net social ressort à 594 MMAD, en baisse de -31,8% par rapport à l'année précédente expliquée par l'évolution des résultats d'exploitation d'une part, et d'autre part par la participation de COSUMAR à l'élan de solidarité nationale avec un don de 100 MMAD au profit du fonds spécial pour la gestion de la COVID-19.

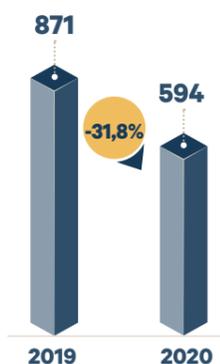
**CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL**  
(EN MMAD)



**EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION SOCIAL**  
(EN MMAD)



**RÉSULTAT NET SOCIAL**  
(EN MMAD)



## Perspectives

- Le Groupe COSUMAR poursuivra ses efforts de recherche de nouvelles opportunités de croissance externe et sa dynamique de croissance sur le marché national et international.
- Le Groupe continuera ses efforts de maintien des opérations de production et d'approvisionnement du marché national malgré la situation sanitaire difficile.
- Les précipitations enregistrées dernièrement ont amélioré le niveau de remplissage des barrages à usage agricole, offrant ainsi une meilleure perspective de récolte pour la campagne sucrière 2020/2021 hors périmètres des Doukkala, Tadla et Moulouya.
- La raffinerie de Durrah est achevée et les opérations de mise en route de la production sont entamées depuis quelques semaines, malgré les fortes contraintes liées aux restrictions de déplacement résultant de la pandémie de la COVID-19.



# Rapport ESG

- Performances extra-financières **34**
- Un engagement historique en matière de responsabilité sociale et de croissance inclusive **36**
- Reconnaissances et certifications **37**
- Politique en matière de préservation de l'environnement **38**
- Analyse de matérialité dans une démarche de progrès continue **42**
- Une relation durable avec des parties prenantes engagées dans la création de valeurs partagées **43**
- Une politique sociale réaffirmée dans un contexte sanitaire difficile **47**
- Gouvernance **50**

## Note méthodologique



Pour la deuxième année consécutive et conformément aux directives de l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux, les équipes de COSUMAR ont poursuivi les travaux déjà engagés pour apporter un maximum d'information et construire un rapport extra-financier le plus abouti possible.

S'appuyant sur la norme ISO 26 000 relative à la responsabilité sociale des entreprises, COSUMAR a continué à œuvrer dans sa démarche de progrès en intégrant dans cette édition, le travail réalisé malgré le contexte sanitaire mondial, dans la consultation des différentes parties prenantes.

Le périmètre du reporting comprend les filiales du Groupe COSUMAR : COSUMAR SA, SURAC, SUNABEL et SUTA.

## PERFORMANCES **EXTRA-FINANCIÈRES**



**1 193**

JOURS HOMME  
DE FORMATION  
EN 2020



**428,9**

MILLE TONNES DE PELLET/  
PULPE REVALORISÉES EN  
ALIMENT DE BÉTAIL EN 2020



**357**

ENTREPRISES CRÉÉES  
DANS LA DISTRIBUTION  
ET LA PRESTATION DE  
SERVICES AGRICOLES  
EN 10 ANS



**186,4**

MILLE TONNES  
DE MÉLASSE REVALORISÉE  
EN 2020



**38**

MILLE TONNES DE BAGASSE  
ISSUE DE CANNE À SUCRE  
REVALORISÉE  
EN COMBUSTIBLE  
EN 2020 VS 32,4 MILLE  
TONNES EN 2019



**-31%\***

DE CONSOMMATION  
ÉNERGÉTIQUE ENTRE  
2005 ET 2020



**-85%\***

DE CONSOMMATION  
D'EAU ENTRE  
2005 ET 2020



**-46%**

DE L'EMPREINTE  
CARBONE  
EN 12 ANS.

\* au niveau du processus de traitement de la betterave à sucre

## Un engagement historique en matière de responsabilité sociale et de croissance inclusive

La nature de son activité a fait de COSUMAR un acteur qui s'est très tôt engagé sur des questions d'abord sociales, puis sociétales, tout en maîtrisant depuis toujours son impact environnemental. Le positionnement institutionnel du Groupe s'inscrit dans une dynamique calquée sur les objectifs du Développement Durable. Le partage du progrès implique pour COSUMAR que l'amélioration des performances financières, techniques, environnementales n'est possible que s'il est inclusif, et qu'il bénéficie aussi aux partenaires qui sont parties prenantes dans l'écosystème de COSUMAR.

Pour concrétiser son engagement auprès de l'ensemble de son écosystème, COSUMAR, s'appuyant sur les attentes de ses différentes parties prenantes, a élaboré sa stratégie RSE construite autour de trois axes que sont «People», «Planet» et «Prosperity».

Cette politique permet ainsi à COSUMAR d'œuvrer à la mise en place de solutions innovantes en faveur d'une exploitation durable des terres, d'un impact limité de ses activités sur l'environnement, d'une contribution au développement économique et social au sein des territoires où l'entreprise opère, et au bien-être et à l'épanouissement de ses communautés.

### LES 3P AU CŒUR DE LA STRATÉGIE RSE DE COSUMAR



## Reconnaisances et certifications

La stratégie engagée par COSUMAR a permis à l'entreprise de se hisser parmi les références marocaines en matière de responsabilité sociale des entreprises, notamment à travers plusieurs distinctions nationales et internationales, parmi lesquelles la reconnaissance par la FAO en 2009 du modèle de COSUMAR comme agrégateur de la filière sucrière, le LABEL RSE CGEM renouvelé en 2020 pour la 3<sup>ème</sup> fois, le prix Top Performer décerné par l'agence de notation Vigeo-Eiris en 2020 pour la 7<sup>ème</sup> fois, qui a permis à COSUMAR d'intégrer l'indice ESG 10 de la bourse de Casablanca et de figurer parmi les 10 valeurs cotées ayant obtenu les meilleurs scores dans la notation de Vigeo-Eiris.



Médaille FAO Modèle Agrégateur 2009



Label RSE CGEM 2019



Prix des « Pionniers de la RSE et de l'économie verte en Afrique » 2012



VIGEO Top Performer RSE 2012 - 2020



Prix Rotary Club Mers Sultan «Entreprise Citoyenne de l'année 2013»



Trophée du Centenaire de la Propriété Industrielle Morocco Awards 2016



Prix Gestion Intergénérationnelle Trophées Marocains pour la Diversité & Inclusion - Mai 2017

Compte tenu de son activité de production et de commercialisation d'un produit alimentaire de première nécessité, COSUMAR a entrepris de certifier l'ensemble de ses sucreries selon le Label TAHCEINE, un référentiel de bonne pratique sanitaire pour la gestion du risque de contamination à la COVID-19 dans les lieux de travail. Préparé sur la base des dispositions du Protocole conjoint du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique, et du Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle, le label TAHCEINE fixe les exigences nécessaires pour assurer la continuité des activités dans des conditions sanitaires maîtrisées, permettant de faire face, dans la durée, à la propagation du virus.

Le Groupe COSUMAR a également reçu la reconnaissance de la FAO pour le projet de digitalisation amont agricole ATTAISSIR, en obtenant le prix de la meilleure initiative de protection des agriculteurs contre la COVID-19 dans la région NENA.

L'ensemble des sucreries de COSUMAR ont reçu le label TAHCEINE par l'IMANOR.



Label Tahceine

# Politique de préservation de l'environnement

Dans sa démarche d'engagement en faveur de la réduction de l'impact de ses activités sur l'environnement, COSUMAR a initié dès 2005 dans le cadre des chantiers de mise à niveau et de modernisation de ses outils de production, des critères d'amélioration de ses performances environnementales, avec un suivi régulier et des objectifs concrets. Des investissements ont ainsi été déployés pour diminuer les consommations d'eau et d'énergie, réduire les émissions et recourir progressivement à l'utilisation de sources d'énergie plus respectueuses de l'environnement.

Aujourd'hui le Groupe COSUMAR pilote ses performances environnementales au même titre que ses performances agricoles, industrielles et financières.

## Une consommation d'eau optimisée

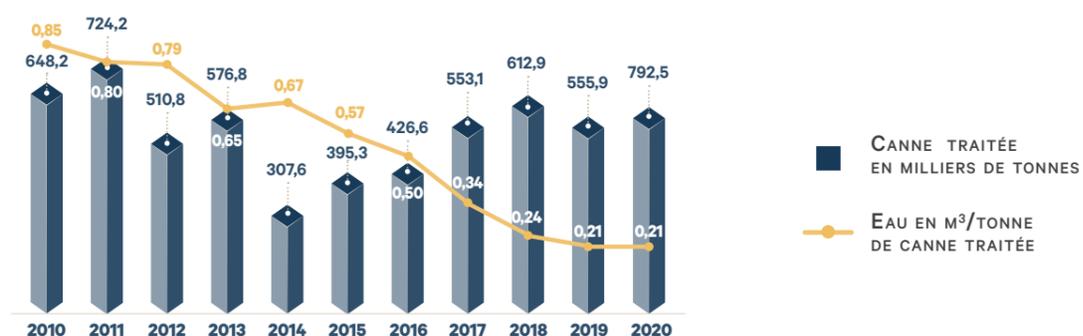
La préservation de l'eau est un challenge dans une activité où cette ressource est essentielle à la culture des plantes sucrières et à leur traitement dans les sucreries et dans le processus de raffinage.

Plusieurs projets ont ainsi été déployés au niveau de l'amont agricole et au niveau industriel pour réduire la consommation en eau.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU DANS LES SUCRERIES DE BETTERAVES



ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU DANS LES SUCRERIES DE CANNE À SUCRE



ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU DANS L'ACTIVITÉ RAFFINAGE



## INITIATIVES EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU

### AMONT AGRICOLE

- Sélection de plantes sucrières plus tolérantes au stress hydrique
- Planification de l'irrigation en accord avec les partenaires régionaux
- Essais de techniques d'irrigation économes en eau
- Financement partiel et installation de systèmes d'irrigation dans le cadre de l'agrégation / goutte à goutte
- Installation de systèmes de pilotage intelligents de l'irrigation (stations météo, humidité du sol)
- Utilisation des images satellites pour optimiser le pilotage des opérations d'irrigation.

### INDUSTRIEL

- Optimisation des circuits d'eau de l'ensemble des processus de fabrication au niveau des sites industriels (Récupération et recyclage des eaux, diminution des appoints).
- Récupération des eaux condensées après refroidissement et pressage des boues d'épuration à des taux élevés de matière sèche.

L'amélioration des processus d'irrigation de la betterave à sucre a engendré une économie d'eau à l'hectare équipé en goutte à goutte de **50%** depuis 2016.

Les investissements en équipements techniques ont permis de réaliser une importante réduction de la consommation d'eau dans le processus de traitement de la betterave sucrière qui a enregistré une baisse de **85%** depuis 2005.

## Gestion de l'eau dans une logique d'économie circulaire

COSUMAR a mis en place depuis 2006, des bassins à lagunage naturel et des stations d'épuration pour le traitement des eaux utilisées au niveau de toutes les sucreries du Groupe. Ces eaux riches en éléments nutritifs pour les sols sont réutilisées après traitement pour l'irrigation.

## Une consommation énergétique maîtrisée

L'énergie est un facteur primordial dans le processus de transformation industrielle. L'engagement de l'entreprise en faveur de la préservation de l'environnement a poussé COSUMAR à repenser ses modes de production et de consommation énergétique. Dès 2005, l'efficacité énergétique a été priorisée et s'est traduite par d'importants investissements destinés à l'installation d'équipements moins énergivores et basés sur des technologies propres, au niveau de tous les sites de production.

L'introduction de combustibles alternatifs dans le mix énergétique a fait son apparition dans les unités du Groupe dès 2012, avec l'entrée en service de la chaudière à biomasse de l'unité de Zaio alimentée par des grignons d'olive. La sucrerie de SUNABEL a, quant à elle, été équipée d'une chaudière à bagasse, un résidu issu de la culture de canne à sucre.

Hormis les équipements industriels, des outils de contrôle et de suivi des performances énergétiques ont été installés sur l'ensemble des sites.

Dans le cadre du programme d'investissement pour la mise à niveau de la raffinerie de Casablanca et l'augmentation de ses capacités de raffinage, un important plan de réduction de la consommation d'énergie a été mis en place. À travers un système de compression mécanique de la vapeur, les buées produites au niveau de la cristallisation sont récupérées et comprimées mécaniquement pour être réutilisées en vapeur de chauffe. Tous ces efforts déployés au niveau de la raffinerie ont ainsi permis de réduire la consommation de l'énergie de 25% entre 2013 et 2020.

Les différents investissements réalisés par le Groupe ont permis de réduire la consommation globale de l'énergie au niveau des sucreries de betterave de 31% depuis 2005.

COSUMAR a entrepris également un plan de renouvellement de ses centrales électriques pour assurer la transition vers des équipements de dernière génération, minimisant l'impact environnemental grâce à la réduction des émissions de GES, et restant ainsi en conformité avec les différents textes réglementaires sur la loi sur l'air et ses textes d'application.

La sucrerie de Doukkala, la raffinerie de Casablanca et la sucrerie de Oulad Ayad disposent dorénavant de centrales thermiques modernes équipées de filtres électrostatiques de dernière technologie permettant de capter les particules dans les gaz de combustion et les évacuer.



## Une empreinte carbone contrôlée

Conscient de l'impact des activités industrielles au niveau mondial sur le changement climatique, le Groupe COSUMAR a non seulement entamé un large programme d'investissement pour réduire l'impact de ses activités industrielles sur l'environnement, mais a également démarré dès 2016 le suivi et le contrôle de son empreinte carbone, faisant ainsi partie des pionniers en la matière à l'échelle du Royaume. Un premier bilan carbone qui couvre toute la chaîne de valeurs de la production de sucre a été réalisé pour les années 2016 à 2018. Il a permis d'établir que les premiers investissements en technologie propre ont réduit de 46% l'empreinte carbone de la filière sucrière en l'espace de 12 ans.

Il a également montré qu'au cours des années 2017 et 2018, l'empreinte carbone de COSUMAR a enregistré une baisse de respectivement 15 et 17%.

Années du Bilan GES	Empreinte Carbone kgCO <sub>2</sub> e/Kg Sucre
2018	0,529
2017	0,540

2016 - année de référence à 0,637 kgCO<sub>2</sub>e/Kg Sucre

Afin de renforcer sa démarche et de continuer à améliorer ses performances en matière de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>, le Groupe COSUMAR a entamé en 2020 une démarche de certification de ses valeurs par Bureau Veritas. Compte tenu du contexte de la pandémie de COVID-19, la validation des indicateurs 2020 n'a pu être finalisée au cours de l'exercice.

## Valorisation des résidus et coproduits dans une logique d'économie circulaire

Dans le cadre de son système de management de l'environnement, COSUMAR doit s'assurer des mesures de valorisation et d'élimination des déchets produits. Dans toutes les filières agro-industrielles, la valorisation des coproduits s'est, au fur et à mesure, imposée comme une ressource. Son intégration au modèle économique permet à la fois de réduire le niveau de déchets produits et de valoriser ceux-ci pour des besoins connexes.

Dans le cas de COSUMAR, les feuilles de la betterave et les collets issues de la récolte sont soit utilisées comme amendements au sol et complètent l'apport en nutriments, soit utilisées comme aliment de bétail dans le cadre de la diversification alimentaire et des compléments nutritionnels.

Quant aux boues issues des stations d'épuration, elles sont employées dans la réhabilitation de carrières. Les eaux usées et traitées au niveau de la Step sont utilisées pour l'irrigation des espaces verts de l'usine et des riverains de la sucrerie de COSUMAR ZAIO. Cette expérience pilote a été installée depuis 2017 et a connu des échos très positifs dans la région.

**428,9**

MILLE TONNES DE PELLETTES/PULPE REVALORISÉS EN ALIMENT DE BÉTAIL EN 2020

**186,4**

MILLE TONNES DE MÉLASSE REVALORISÉES EN 2020

**38**

MILLE TONNES DE BAGASSE ISSUE DE CANNE À SUCRE REVALORISÉE EN COMBUSTIBLE EN 2020

## Valorisation des déchets dans une logique d'économie circulaire

Outre les résidus organiques valorisés, l'activité industrielle de l'entreprise génère d'autres déchets qui font l'objet d'un processus de collecte et de traitement par des filières professionnelles accréditées. Les emballages vides des produits chimiques sont ainsi récupérés par les fournisseurs dans le but d'en assurer le recyclage. Les huiles usagées sont, quant à elles, récupérées par une filière spécialisée qui les transforme en combustible après traitement.

Dans le contexte particulier de crise sanitaire de cette année, et dans le cadre des efforts déployés par l'entreprise pour limiter les risques de transmission et de contamination de ses collaborateurs et sous-traitants au coronavirus, COSUMAR a non seulement mis en place des poubelles de collecte et des masques de protection respiratoire, mais s'est également assuré de leur récupération et destruction par une société spécialisée dans le traitement de déchets hospitaliers.

## Analyse de **matérialité** dans une démarche de progrès continue

Afin de poursuivre ses engagements envers ses parties prenantes, COSUMAR a entrepris au cours de l'année 2020 une démarche de consultation globale de ses parties prenantes, en vue de définir sa matérialité.

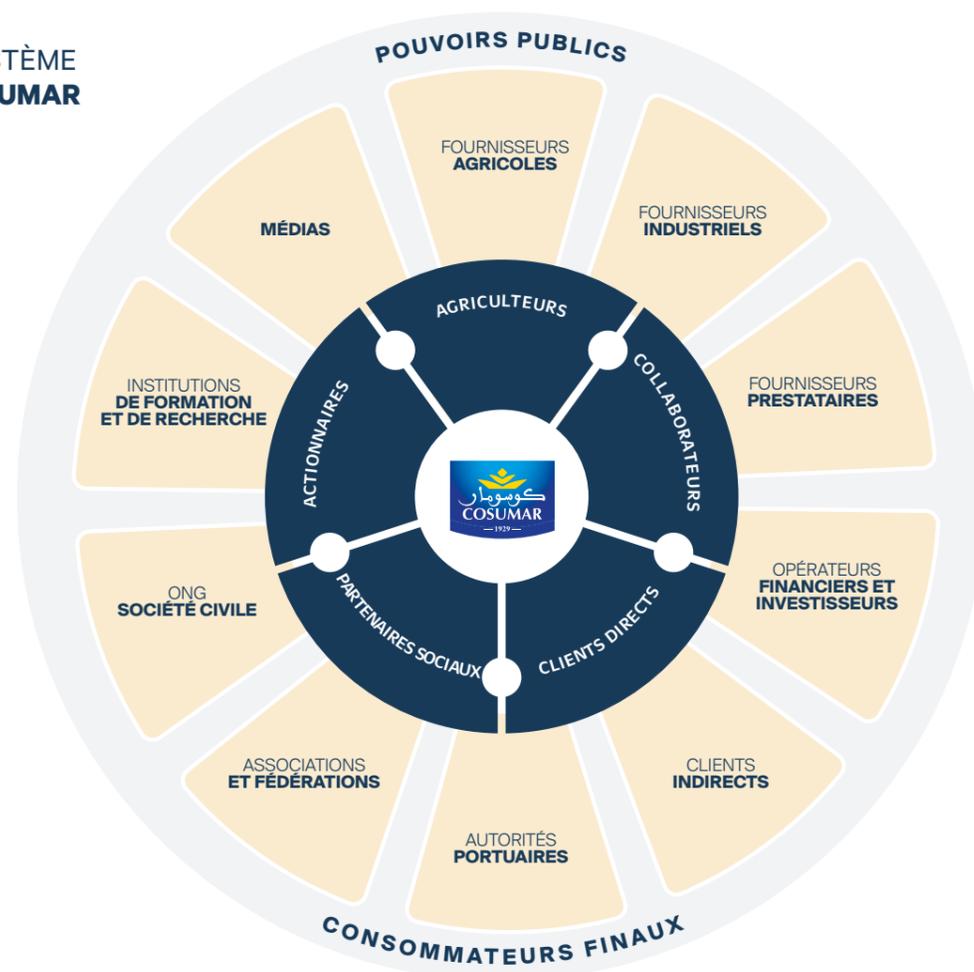
Cette démarche a d'abord consisté à identifier les enjeux RSE de COSUMAR autour des cinq grandes thématiques que sont l'environnement, le capital humain, l'engagement territorial et les relations avec les parties prenantes, la responsabilité liée aux produits, et l'éthique des affaires. Le Groupe a ainsi identifié 17 enjeux jugés pertinents et soumis à la consultation des différentes parties prenantes.

Une liste élargie de cibles a été identifiée, de sorte à être la plus représentative des parties prenantes de COSUMAR. Elle comprend notamment des collaborateurs, actionnaires, agriculteurs partenaires, fournisseurs, clients, prestataires stratégiques, organismes relevant de la tutelle, ONG et associations locales.

L'enquête menée auprès de plus de 1600 personnes incluant des parties prenantes internes et externes, a permis à la fois d'évaluer le niveau de connaissance des actions menées par COSUMAR et de hiérarchiser les différents enjeux et axes d'engagements de l'entreprise.

Compte tenu de la crise sanitaire survenue en 2020 et des perturbations engendrées, la finalisation de l'analyse de la matérialité a été prolongée jusqu'en 2021 et fera l'objet d'une publication dans le rapport 2021.

### ECOSYSTÈME DE COSUMAR



## Une relation durable **avec des parties prenantes engagées** dans la création de valeurs partagées

COSUMAR, entreprise citoyenne et responsable, exerce ses activités dans le respect de toutes ses parties prenantes, parmi lesquelles les femmes et les hommes qui contribuent tous les jours à la pérennité des activités de l'entreprise et de l'ensemble de son écosystème.

La nature de ses activités a très tôt incité COSUMAR à instaurer une approche relationnelle avec ses différentes parties prenantes, basée sur un dialogue permanent, une écoute active et une construction de relations de partenariats durables.

Composante fondamentale dans sa démarche de responsabilité sociale, la consultation des parties prenantes a permis à l'entreprise de les impliquer dans sa démarche de croissance pour une création de valeurs partagées.

À travers un dialogue social permanent et constructif avec ses partenaires sociaux, l'entreprise bénéficie d'un climat social favorable. Elle s'attache à travers sa politique de ressources humaines, à accompagner ses collaborateurs dans leur progression et leur montée en compétence par des plans de formation assurés par l'Académie COSUMAR.

L'implication sur toute la chaîne de valeurs de la production de sucre a permis à COSUMAR de contribuer au développement socio-économique de ses régions d'implantation, en s'assurant de créer un impact positif pour les populations. L'engagement durable auprès de ses 80 000 agriculteurs partenaires a permis, à travers l'amélioration des pratiques culturales, d'améliorer leurs rendements et d'augmenter leurs revenus de près de 10% au cours des dix dernières années.

L'engagement de COSUMAR auprès des générations futures se matérialise non seulement par l'implication dans l'éducation des jeunes dans les régions d'intervention de l'entreprise, mais également à travers diverses initiatives de soutien à l'entrepreneuriat et aux activités génératrices de revenus.

## Une entreprise solidaire **de l'élan national pour faire face à la pandémie de la COVID-19**

Entreprise citoyenne et engagée auprès de l'ensemble de ses parties prenantes, COSUMAR a toujours répondu aux élans de solidarité nationaux. Dans le contexte particulier de la pandémie de la COVID-19, l'entreprise a non seulement contribué au Fonds spécial créé sur instruction de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la gestion de la pandémie du coronavirus à travers un don en numéraire de 100 millions de DH, mais a également participé aux efforts de recherche et développement aux côtés de la Fondation de Recherche, de Développement et d'Innovation en Sciences et Ingénierie (FRDSI) pour produire le premier respirateur intelligent artificiel 100% marocain.

L'élan de solidarité nationale s'est aussi traduit par la contribution à la distribution de paniers alimentaires pour les plus démunis qui ont été particulièrement touchés par la crise sanitaire. Plus de 65 000 familles ont bénéficié de ces paniers.

## La caravane AI IBDAÂ, un levier d'innovation au profit du monde rural

En partenariat avec la Fondation de Recherche, de Développement et d'Innovation en Sciences et Ingénierie (FRDISI) COSUMAR a lancé la Caravane AI IBDAÂ afin de renforcer son ancrage agricole en allant à la rencontre des citoyens porteurs de projets d'auto-entrepreneuriat et d'innovation. Cette démarche vise à renforcer la capacité des populations rurales à s'insérer dans un processus de création de richesses locales en développant de nouvelles activités génératrices de revenus et d'emplois.

Pendant cette édition 2020, la Caravane AI IBDAÂ s'est rendue dans 220 communes et villages au sein des 5 périmètres sucriers de COSUMAR pour identifier des porteurs de projets d'entrepreneuriat innovants dans le monde rural, sur des thématiques liées à l'agriculture, l'environnement, la technologie, le social, etc.

La caravane AL IBDAÂ 2020 en chiffres :

# 220

VILLES ET VILLAGES VISITÉS

# 18 000

PERSONNES RENCONTRÉES

# 2 224

PROJETS REÇUS

# 20

PROJETS EN FINALE

# 44 J/H

DE FORMATION

# 275 J/H

D'ENCADREMENT

# 10

PROJETS ACCOMPAGNÉS

## Une forte implication auprès du monde agricole

L'engagement historique de COSUMAR auprès du monde agricole a toujours été au cœur des préoccupations du Groupe. Il a continuellement déployé les moyens pour garantir la pérennité de l'activité des agriculteurs et de la filière sucrière marocaine, tout en contribuant à améliorer la compétitivité des cultures sucrières, et accroître les revenus des agriculteurs.

COSUMAR a été la première entreprise du secteur agroalimentaire au Maroc à mettre en place dès 2010 dans la région de Moulouya, une couverture sociale pour ses partenaires agriculteurs. Depuis, cette initiative s'est généralisée aux 5 régions d'intervention de COSUMAR.

La croissance inclusive n'est pas en reste, puisque COSUMAR soutient plusieurs métiers connexes aux activités de son amont agricole. L'activité transport a d'ailleurs bénéficié du soutien de l'entreprise. Elle se retrouve mieux structurée et gagne en efficacité, en régularité et en équipements modernes, à travers un programme d'auto-entrepreneuriat qui permet aux transporteurs de bénéficier d'un statut légal et reconnu.

La filière sucrière a ainsi permis la création de 357 entreprises dans le monde rural, pour réaliser diverses prestations agricoles, parmi lesquelles la distribution des intrants aux agriculteurs agrégés ou des sociétés de transports.

Ces initiatives sont une démonstration de la ferme volonté de COSUMAR d'améliorer les conditions de vie de ses partenaires agriculteurs et de réaliser un impact positif dans ses territoires d'intervention.

## L'engagement auprès des agriculteurs partenaires, à l'épreuve de la crise sanitaire

La proclamation de l'état d'urgence intervenue trois semaines après le lancement de la campagne a incité les partenaires agriculteurs à s'adapter aux différentes restrictions, notamment de déplacements, engendrant ainsi une nouvelle organisation de la campagne d'arrachage des plantes sucrières.

Conformément aux engagements habituels de soutien au monde agricole, les équipes de COSUMAR se sont mobilisées pour accélérer les efforts de mécanisation de l'arrachage des plantes sucrières, afin de récolter dans les temps les plantes, sans déperdition de qualité et dans un respect strict des règles sanitaires édictées par les autorités sanitaires. Ces efforts ont permis à la fois d'assurer la récolte, de sécuriser la disponibilité du produit fini aux consommateurs marocains, d'éviter des pertes pour les exploitants agricoles et de limiter la propagation du virus à travers les déplacements sur les champs.

## Les générations de demain, préserver l'égalité des chances

COSUMAR investit sur les générations futures, en contribuant à l'amélioration des conditions de l'éducation, pour favoriser un parcours scolaire réussi des jeunes générations.

Plusieurs programmes ont été réalisés avec des acteurs spécialisés dans le domaine de l'éducation et du renforcement des acquis, tels que la Fondation SANADY, l'Association AL JISR ou la Fondation Zakoura pour l'éducation au profit des jeunes écoliers et lycéens des régions où l'entreprise intervient.

En partenariat avec la Fondation SANADY, COSUMAR a lancé un programme de soutien scolaire pour les élèves de l'école Lalla Kenza, mitoyenne de la raffinerie de Casablanca. Ce programme qui fait partie des initiatives de l'entreprise pour lutter contre l'échec et l'abandon scolaire permet aux élèves de l'école de bénéficier de séances hebdomadaires de soutien scolaire en français et en mathématiques.

Au cours de l'année 2020, ce sont 69 élèves au niveau de Casablanca qui ont pu bénéficier de ce programme. Au niveau de ses régions d'implantation, c'est avec l'association AL JISR que COSUMAR parraine les écoles primaires et Dour Talib et leur fournit un accompagnement dans les activités scolaires et parascolaires. Ce partenariat qui vise à procurer aux élèves des conditions d'apprentissage et d'accompagnement scolaire favorables permet également de réhabiliter les locaux, soutenir les activités "Éco-écoles", fournir du matériel informatique et récompenser les plus brillants à travers le prix du mérite.

En Partenariat avec la Fondation Zakoura sont organisés des programmes d'appui au préscolaire et d'alphabétisation sur 2 ans, au profit des familles des partenaires agricoles de COSUMAR et de ses riverains. Ce programme étendu à la région de ZAIIO en 2020 vise notamment à sensibiliser les mères et la communauté aux enjeux du préscolaire, assurer une meilleure intégration de l'enfant dans son environnement, améliorer son éveil et son apprentissage. Au cours de l'année 2020, le programme a permis à 75 enfants âgés de 4 à 6 ans d'être préscolarisés, à 50 mères des enfants du préscolaire de participer à l'éveil de leurs enfants, à 50 femmes du douar d'être alphabétisées. Il a permis également de sensibiliser la communauté du douar aux enjeux du préscolaire et de former et d'accompagner les membres de l'association locale en charge du projet pour en assurer la pérennité.

Au cours de l'année 2020, le programme a permis à 75 enfants âgés de 4 à 6 ans d'être préscolarisés, à 50 mères des enfants du préscolaire de participer à l'éveil de leurs enfants, et à 50 femmes du douar d'être alphabétisées. Il a permis également de sensibiliser la communauté du douar aux enjeux du préscolaire et de former et d'accompagner les membres de l'association locale en charge du projet pour en assurer la pérennité.

Dans le contexte de la crise sanitaire, qui a eu un impact sur le déroulement de l'année scolaire, COSUMAR, a distribué 370 tablettes au profit des écoliers de Oulad Ayad, afin de leur permettre de suivre leurs cours à distance et a décerné comme à son habitude des prix d'excellence pour encourager les bacheliers, enfants des agriculteurs partenaires, ayant obtenu les meilleures notes au baccalauréat, à poursuivre leurs études supérieures. Malgré une interruption de ces programmes pendant la période de confinement, dès le mois de septembre, les différentes initiatives ont été relancées.

## Un processus de collaboration structuré avec les fournisseurs

Le Groupe COSUMAR est ouvert sur un large écosystème de fournisseurs et partenaires diversifiés, agissant dans des domaines d'activités vastes sur toute sa chaîne de valeurs. Avec une volonté de contribuer au développement du tissu de PME locales, COSUMAR, à travers sa Direction des Achats et des Approvisionnements, accompagne bon nombre de fournisseurs, à travers une structuration selon les standards modernes de gestion. Dans le cadre de sa « politique achats », la Direction anime un processus d'évaluation qui permet d'apprécier la performance des fournisseurs selon un certain nombre de critères RSE définis qui permettent de référencer les fournisseurs. Ce processus amène l'entreprise à exiger des audits et des mises à jour de documents attestant notamment du respect des obligations en matière sociale et fiscale. Dans le cadre de son activité, COSUMAR travaille avec plus de 2 200 fournisseurs au Maroc et à l'étranger. La part des fournisseurs nationaux s'élève à 87%. Les fournisseurs étrangers interviennent principalement au niveau de l'achat de certains équipements techniques.

La crise sanitaire a amené la Direction des Achats et des Approvisionnements à conduire des actions exceptionnelles afin d'accompagner certains partenaires dans la difficulté à avoir les autorisations d'ouverture pendant la période de COVID-19. Aussi, le Groupe s'est engagé à réduire les délais de paiement et a même adopté le paiement à la réception pour les PME.

L'année 2020 a vu également le lancement du projet de digitalisation pour une politique zéro papier, et l'intégration des exigences QSE dans les cahiers des charges fournisseurs a été étendue.

## Une politique sociale réaffirmée dans un contexte sanitaire difficile

Le maintien de l'activité sucrière durant la campagne ainsi que dans les unités industrielles ont amené le Groupe COSUMAR à mettre en place un ensemble de mesures pour la santé de ses collaborateurs et des partenaires clés de l'activité. À cet effet, le Comité Alerte & Vigilance a piloté et suivi l'ensemble des dispositions mises en place.

Ainsi, afin de réduire les risques de contamination et de lutter contre la propagation du virus, le télétravail a été largement privilégié pour les métiers le permettant, mais aussi pour les personnes vulnérables. Les mères de famille dont les enfants ont été placés en école à la maison ont été également concernées par cette règle tant que les établissements scolaires n'ont pas repris l'activité en présentiel, afin de permettre la continuité pédagogique pour les enfants marocains.

Les métiers de l'industriel ont été concernés par une adoption de mesures rigoureuses :

- Fermeture de tous les lieux où la distanciation sociale n'était pas applicable ;
- Création de zones de circulation physique avec interdiction de déplacement interzone ;
- Sensibilisation quotidienne aux gestes barrières ;
- Planning de dépistage à fréquence définie et accompagnement des collaborateurs infectés dans la prise en charge médicale pour eux et leurs familles ;
- Distribution de «kits hygiène» ;
- Campagne de sensibilisation audio-visuelle ;
- Doublement des flottes de transport pour assurer la distanciation physique ;
- Interdiction d'accès aux usines sauf motifs impérieux.

En outre, la mise à disposition de masques de protection, de visières, et de gel hydroalcoolique a été largement instaurée dans les sites de production et de stockage, pour les collaborateurs et partenaires.

Les opérations de désinfection systématiques dans tous les lieux de travail ont été accrues avec le recours de nouveaux prestataires spécialisés.

### RÉPARTITION DES EFFECTIFS ET DIVERSITÉ

	2018	2019	2020
Femmes	107	110	115
Hommes	1 302	1 293	1 243
<b>Effectif total</b>	<b>1 409</b>	<b>1 403</b>	<b>1 358</b>

### RÉPARTITION PAR CATÉGORIE

	2018	2019	2020
Femmes cadres	39	41	37
Femmes agents	68	69	78
<b>Total femmes</b>	<b>107</b>	<b>110</b>	<b>115</b>
Hommes cadres	178	172	175
Hommes agents	1 124	1 121	1 068
<b>Total hommes</b>	<b>1 302</b>	<b>1 293</b>	<b>1 240</b>
<b>Effectif total</b>	<b>1 409</b>	<b>1 403</b>	<b>1 358</b>

**RÉPARTITION PAR CATÉGORIE**

	2018	2019	2020
CDD	3	0	1
CDI	1 345	1 314	1 300
ANAPEC	61	89	57
<b>Effectif total</b>	<b>1 409</b>	<b>1 403</b>	<b>1 358</b>

**RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE**

	2018	2019	2020
Cadre supérieur	44	49	57
Cadre	173	164	155
Maîtrise principale	108	116	122
Maîtrise	731	765	754
Employé	265	196	193
Ouvrier	27	24	20
Stagiaires ANAPEC	61	89	57
<b>Effectif total</b>	<b>1 409</b>	<b>1 403</b>	<b>1 358</b>

**RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ**

	2018	2019	2020
Amont agricole	166	181	178
Production industrielle	710	695	638
Unités de conditionnement	179	179	176
Achats et supply chain	34	63	62
Commercial	63	45	61
Autres métiers*	257	240	243
<b>Effectif total</b>	<b>1 409</b>	<b>1 403</b>	<b>1 358</b>

\*Autres métiers : Direction Générale, Direction financière, DRH, Direction audit et risque management, Direction études et ingénierie, Direction communication et RSE, DSI, Direction développement et marketing.

**PART DES FEMMES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ**

	2018	2019	2020
Amont agricole	7%	7%	3,93%
Production industrielle	1%	1%	2,52%
Unités de conditionnement	1%	1%	0,57%
Achats et supply chain	18%	11%	22,95%
Commercial	30%	44%	16,39%
Autres métiers*	24%	26%	27,57%
<b>Effectif total</b>	<b>8%</b>	<b>8%</b>	<b>8,5%</b>

**PROMOTION INTERNE**

	2018	2019	2020
Directeur Adjoint - Directeur	5	2	4
Cadre - Directeur Adjoint	7	6	8
Maîtrise principale - Cadre	9	0	7
Maîtrise - Maîtrise principale	17	11	10
Employé - Maîtrise	52	56	37

**RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ANCIENNETÉ**

Ancienneté	2018	2019	2020
0-2 ans	183	250	200
2-5 ans	212	202	169
5-10 ans	310	306	303
10-12 ans	107	107	118
12-20 ans	138	136	201
20-25 ans	94	89	80
25 ans et plus	365	313	287
<b>Effectif total</b>	<b>1 409</b>	<b>1 403</b>	<b>1 358</b>

**MOUVEMENT AU SEIN DES EFFECTIFS**

	2018	2019	2020
Nombre de recrutements	89	96	61
Nombre de licenciements	0	0	0
Nombre de démissions	34	36	27

**FORMATION**

	2018	2019	2020
Nombre de jours homme de formation	4 122	2 478	1 193
Nombre de jours homme de formation moyen par salarié	2,9	1,8	0,9
Exprimée en Jours/homme	614	707	154
Exprimée en % de J/h de formation	15%	29%	13%
Exprimée en part du budget global formation	8%	14%	6%

**SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

	2018	2019	2020
Nombre d'accidents de travail avec arrêt	4	6	5

Conscient de l'aspect sécurité dans la vie d'une entreprise industrielle et soucieux de son impact direct sur l'ensemble de ses collaborateurs et sous-traitants en matière de sécurité, le Groupe COSUMAR adopte une nouvelle démarche afin de faire évoluer la culture d'entreprise en mettant l'accent sur la sécurité pour tous.

**DIALOGUE SOCIAL**

	2018	2019	2020
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	61	61	61

Le dialogue social dans le Groupe est structuré sous forme de réunions d'échange sur une liste de revendications exprimée chaque année par les partenaires sociaux. Ces réunions sont sanctionnées par un protocole d'accord signé par la direction et les représentants du personnel. Il est à noter qu'aucune heure de grève n'a été enregistrée depuis plusieurs dizaines d'années.

Le Groupe compte 61 représentants répartis comme suit : (COSUMAR SA 21, Sunabel 16, Surac 14, Suta 10).

# Gouvernance

## Structure de gouvernance

COSUMAR est une société anonyme à Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration définit les orientations stratégiques de la société et veille à leur mise en œuvre. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns et se saisit de toute question relative à la bonne marche de la société.

## Composition du Conseil d'Administration au 31.12.2020

Le Conseil d'Administration est composé de 9 administrateurs, dont :

- Le Président Directeur Général ;
- 3 administrateurs représentant les actionnaires industriels ;
- 3 administrateurs représentant les actionnaires institutionnels ;
- 2 administrateurs représentant les autres actionnaires.

	Noms et prénoms	H/F	Date de nomination	Date d'échéance du mandat	Biographie	Nombre de mandats dans d'autres sociétés	Assiduité	Appartenance à des Comités	Fonction au sein des Comités
Président du Conseil d'Administration	<b>M. Mohammed FIKRAT</b>	H	29/10/2004	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	Monsieur Mohammed FIKRAT est Président de COSUMAR depuis le 29 Octobre 2004. Diplômé de l'École Centrale de Paris, il a débuté sa carrière à l'Office Chérifien des Phosphates où il a occupé plusieurs fonctions de responsabilité dont la Direction de la plateforme de valorisation des phosphates de Jorf Lasfar, la Direction Générale de joint ventures avec les partenaires internationaux EMAOHOS et IMACID et la Direction Stratégie & Développement. M. Mohammed Fikrat est également Président la Fédération Interprofessionnelle Marocaine du Sucre "FIMASUCRE, membre du Conseil Économique Social et Environnemental du Royaume du Maroc, Président de la Commission Investissements, Compétitivité et Émergence Industrielle de la CGEM et a assuré en 2010 la Présidence de l'Organisation Internationale du Sucre.	11	100%	Comité Stratégique	Président Directeur Général
								Comité des Ressources Humaines	Président Directeur Général
Administrateurs non Exécutifs	<b>M. Abdellaziz ABARRO</b>	H	16/5/2014	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	Monsieur Abdellaziz ABARRO est actuellement Associé Gérant d'AB2 Consult et d'Afrimines. Diplômé de l'École supérieure des Mines de Paris, il a occupé plusieurs postes de haute responsabilité au sein du Groupe ONA (devenu AL MADA) dans la gestion des activités minières en tant que Directeur du pôle Mines du groupe, puis PDG de MANAGEM pendant 12 années. Il a également été Directeur Général chargé du pôle agroalimentaire du groupe qui comptait COSUMAR parmi ses filiales.	2	100%	-	-
	<b>M. Jean-Luc Robert BOHBOT</b>	H	10/6/2013	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	Monsieur Jean-Luc Robert BOHBOT est Directeur de l'activité sucre auprès de WILMAR International. Il a rejoint le groupe en 2011 pour mettre en place et développer la division WILMAR Sugar - Trading Division. Diplômé de l'Université de Paris Dauphine M. BOHBOT a une longue expérience dans le domaine du commerce du sucre. Avant de rejoindre WILMAR, il a notamment été Directeur Général d'Eagle Trading.	29	100%	Comité Stratégique	Membre
	<b>M. Khalid CHEDDADI</b>	H	10/6/2013	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	Monsieur Khalid CHEDDADI est PDG de la CIMR et Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental du Royaume du Maroc. Diplômé de l'École supérieure des Mines de Paris, et maître ès sciences mathématiques, il a intégré la CIMR en septembre 2003 en tant que Directeur Général, avant d'être coopté Administrateur, puis Président du Conseil d'Administration. Il a été pendant de nombreuses années Vice-Président de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurances et membre du Comité Consultatif des Assurances Privées, auprès du Ministère des Finances.	43	100%	Comité des Risques et d'Audit	Président
	<b>M. Régis Karim SALAMON</b>	H	10/6/2013	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	Monsieur Régis Karim SALAMON est Directeur de la Recherche et de l'Analyse de Marché sucre de WILMAR Sugar. Ingénieur agronome diplômé d'Agro Paris Tech, M. SALAMON a démarré sa carrière en tant que Trader en céréales chez Invivo, puis a rejoint la Confédération des Planteurs de Betteraves en tant que Directeur du service économique, puis la société Sucres & Denrées en tant que Directeur Analyse de marché.	1	100%	Comité Stratégique	Membre
	<b>M. Virgilio LOPES FAGUNDES</b>	H	8/1/2018	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	Monsieur Virgilio LOPES FAGUNDES est Directeur Général de WILMAR Sugar Brasil Comercial LTDA. Diplômé de l'Université Catholique Pontificale de SAO PAULO au Brésil et du Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris, M. LOPES FAGUNDES a démarré sa carrière professionnelle auprès de SUCDEN DO BRASIL LTDA dont il est devenu Directeur Général en 2007.	2	100%	Comité des Risques et d'Audit	Membre
	<b>MUTUELLE MAROCAINE D'ASSURANCES "MAMDA", représentée par son Président M. Hicham BELMRAH</b>	H	16/5/2014	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	Monsieur Hicham BELMRAH est Président du Directoire de MAMDA-MCMA. Expert-comptable et commissaire aux comptes diplômé de l'Université de Bordeaux, M. BELMRAH a effectué une carrière de plus de 25 ans en audit et Conseil auprès du cabinet Ernst & Young. M. BELMRAH est également Président du Directoire de MAC - Mutuelle Attamine Chaabi et Administrateur Directeur Général de MAMDA RE - Société de réassurance.	39	100%	Comité des Ressources Humaines	Membre, représentant MAMDA
	<b>REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION DE RETRAIRE "RCAR", représenté par Mme Ouafae MRIOUAH, Directeur Général de CDG Capital Gestion</b>	F	16/5/2014	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	Madame Ouafae MRIOUAH est Directrice Générale Adjointe de CDG Capital et Directrice Générale de CDG Capital Gestion. Diplômée de l'École Mohammedia des Ingénieurs et du Cycle Supérieur de Gestion de l'ISCAE, Mme MRIOUAH a démarré sa carrière professionnelle au sein de la BMCI pendant deux ans, avant de rejoindre le Groupe CDG où elle a participé à la création et au développement de CDG Capital en 2006.	8	100%	Comité des Risques et d'Audit	Membre, représentant permanent RCAR
	<b>WAFI ASSURANCE, représentée par son Président Directeur Général M. Mohamed Ramses ARROUB</b>	H	16/5/2014	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	Monsieur Mohamed Ramses ARROUB est Président Directeur Général de Wafi Assurance. Diplômé de Polytechnique et de l'École des Mines de Paris, il a occupé la fonction de Président du Directoire d'OPTORG, filiale d'AL MADA et de SONASID. M. ARROUB a démarré sa carrière auprès du cabinet ARTHUR ANDERSEN à Paris, il a rejoint par la suite le groupe CFG puis a pris la direction du pôle assurance du groupe SAHAM.	14	100%	Comité Stratégique	Membre, représentant Wafi Assurance

## Taux de présence **effective aux séances du Conseil**

Au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'Administration a tenu 5 réunions avec une présence de 100% de tous les administrateurs.

## Le Comité **Stratégique**

Le Comité Stratégique est un organe consultatif. Il a pour vocation d'accompagner l'équipe dirigeante dans sa réflexion et la mise en œuvre de la stratégie. Il définit les orientations stratégiques majeures de la société et de ses principales filiales qui incluent :

- Les plans pluriannuels de la Société et de ses principales filiales ;
- Les projets industriels, commerciaux ou techniques qui ont un impact significatif sur l'activité de l'entreprise et/ou ses principales filiales ;
- Les accords industriels, de partenariats ou de coopération avec des associés et dont l'impact sur l'activité de l'entreprise et/ou ses principales filiales est significatif ;
- Le budget annuel de l'entreprise et de ses principales filiales ;
- Les acquisitions, cessions, apports, baux ou crédit-bail dont le montant est supérieur à 100 MDH.

## Composition **du Comité Stratégique**

M. Mohammed FIKRAT	Président Directeur Général
M. Jean-Luc Robert BOHBOT	Membre
M. Mohamed Ramses ARROUB	Membre, représentant de Wafa Assurance
M. Régis Karim SALAMON	Membre

Au cours de l'exercice 2020, le Comité Stratégique a tenu 2 réunions.

## Comité **des Risques et d'Audit**

Le Comité d'Audit est un organe important de la bonne gouvernance d'entreprise. Il est un acteur essentiel de la qualité de l'information financière, de la fiabilité du dispositif de contrôle interne et de la mise en œuvre d'une gestion des risques adaptée à l'entreprise.

Le Comité d'Audit est chargé de revoir les méthodes et procédures d'audit et de comptabilité, de s'assurer de leur pertinence et cohérence et du respect par la société et ses filiales du respect des procédures.

Il est également chargé de revoir les comptes et formuler des opinions sur les comptes annuels et semestriels préparés par le management et destinés à être soumis au Conseil pour approbation.

Il revisite les plans d'actions annuels et rapports d'activité du service d'audit interne de la société et veille à la bonne exécution des recommandations antérieures ;

Il émet des recommandations au Conseil, susceptibles de renforcer le contrôle interne de la société et mandate le cas échéant, un expert indépendant pour effectuer une ou plusieurs missions d'audit sous les conditions définies par ce Comité. Il est également amené à faire des recommandations concernant les décisions d'investissement dont le montant est supérieur à 100 MDH.

## Composition **du Comité des Risques et d'Audit**

M. Khalid CHEDDADI	Président
M. Virgilio LOPES FAGUNDES	Membre
Mme Ouafae MRIOUAH	Membre, représentant permanent du RCAR

Au cours de l'exercice 2020, le Comité Stratégique a tenu 2 réunions.

## Comité **des Ressources Humaines**

Le Comité des Ressources Humaines, organe consultatif, a pour vocation à émettre des opinions et recommandations en matière de ressources humaines. Il est notamment chargé de donner une opinion sur les critères choisis pour déterminer la rémunération (salaire de base, prime, méthode de calcul et d'indexation, programme de stock-options) du management de la société et ses principales filiales, de donner une opinion sur les règles et procédures relatives au recrutement, rémunération et contrats de travail du management de la Société et de ses filiales ; de revoir si besoin la politique Ressources Humaines de la Société et de ses principales filiales, notamment les questions relatives au recrutement, à la rémunération, à la formation et aux relations avec les salariés. Le Comité des Ressources Humaines a également la faculté de revoir l'organigramme du management supérieur de la Société et de ses principales filiales et de donner des recommandations concernant toute rémunération pour des salaires ou honoraires dont le montant annuel net est supérieur à 500 000 dhs net par an.

## Composition **du Comité des Ressources Humaines**

M. Mohammed FIKRAT	Président Directeur Général
M. Jean-Luc Robert BOHBOT	Membre
M. Hicham BELMRAH	Membre, représentant MAMDA

Au cours de l'exercice 2020 le Comité des Ressources Humaines a tenu une réunion.

## Critères d'indépendance des administrateurs

Le Conseil d'Administration adoptera les critères d'indépendance tels qu'ils sont définis par l'article 41 bis de la loi 20-19, modifiant et complétant la loi 17-95 sur les SA pour la désignation des administrateurs indépendants.

Le Conseil d'Administration de COSUMAR poursuit son processus de nomination pour se conformer à la loi dans les plus brefs délais.

## Rémunération des administrateurs

Au titre de l'exercice 2020, les administrateurs ont perçu une enveloppe globale de 960 000,00 DH à titre de jetons de présence, soit 120 000,00 dirhams par administrateur (Personne Morale ou Physique).

## Mandats des administrateurs dans d'autres Conseils d'Administration

### M. Mohammed **FIKRAT**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
SUNABEL	Administrateur et Président Directeur Général
SURAC	Administrateur et Président Directeur Général
SUTA	Administrateur et Président Directeur Général
SUCRUNION	Administrateur et Président Directeur Général
COSUMATRADE	Administrateur et Président Directeur Général
COSUMAGRI	Administrateur et Président Directeur Général
WILMACO	Administrateur
DURRAH	Administrateur
COMAGUIS	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
TOTAL MAROC	Administrateur
SONASID	Administrateur

### M. Khalid **CHEDDADI**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
AFMA	Représentant de la CIMR Administrateur
AL MADA HOLDING	Représentant de la CIMR Administrateur
A6 IMMOBILIER	Représentant de la CIMR Administrateur
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur
BANQUE POPULAIRE	Représentant de la CIMR Administrateur
BRASSERIES DU MAROC	Représentant de la CIMR Administrateur
CFG BANK	Représentant de la CIMR Administrateur
CIMENTS DU MAROC	Représentant de la CIMR Administrateur
EQDOM	Représentant de la CIMR Administrateur
IMC	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
JORF FERTILIZERS COMPANY V	Représentant de la CIMR Administrateur
LAFARGE HOLCIM MAROC	Représentant de la CIMR Administrateur
OLEA CAPITAL FUND	Représentant de la CIMR Administrateur
OLEA TRADING	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE BERTIN	Administrateur
OLEA CAPITAL SOCIETE CENTRALE D'EXPLOITATION	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE III	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE II	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE I	Administrateur
RISMA	Représentant de la CIMR Administrateur
SAPRESS	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA	Représentant de la CIMR Administrateur
SOMED	Représentant de la CIMR Administrateur
SONASID	Représentant de la CIMR Administrateur
WARAK PRESS	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
LESIEUR	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
AUTO HALL	Administrateur
CIH	Administrateur
AKWA AFRICA	Administrateur
H PARTNERS	Membre du Conseil de Surveillance
AXA ASSURANCES MAROC	Administrateur
FONDATION ARRAWAJ	Administrateur
SOCHPRESS	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
UPLINE VENTURES	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
RAMICAL	Administrateur et Président Directeur Général
AKILAM	Administrateur et Président Directeur Général
LARBEL	Gérant
CIMR FONCIA	Gérant
SICAV ATTADAMOUN	Administrateur et PDG
SICAV TRESO PLUS	Administrateur et PDG
SICAV IDDIKHAR	Administrateur et PDG
SICAV AJIAL	Administrateur et PDG
SICAV CIMR PREVOYANCE	Administrateur et PDG

M. Abdellaziz **Abarro**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
AFRIMINES	Gérant
AB2 CONSULT	Gérant

**RCAR** représentée par Mme Ouafae **Mriouah**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
Marsa Maroc	Administrateur Membre du Comité Stratégie et Investissements Membre du Comité Rémunérations et Nominations Membre du Comité d'Audit et Risques
JFC V	Administrateur
SAI MDIQ	Administrateur
PREV Invest	Administrateur
FUIR	Administrateur Membre du Comité d'Audit
Cap Mezzanine II	Administrateur
Infra Maroc	Administrateur Membre du Comité d'Investissement Consultatif
CFG BANK	Administrateur

M. Régis **Karim Salamon**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
WILMAR GENEVE	Responsable Analyse Marché

M. Virgilio **Lopes Fagundes**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
Raizen and Wilmar Sugar Pte Ltd	Administrateur et Chief Marketing Officer
CSC Sugar LLC	Administrateur

**Wafa Assurance**, représentée par M. Mohamed **Ramses Arroub**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
LA COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASS. TUNISE)	Administrateur
Wafa Assurance VIE SENEGAL	Administrateur
Wafa Assurance Vie CAMEROUN	Administrateur
PRO ASSUR Non-Vie CAMEROUN	
Wafa Assurance VIE Côte d'Ivoire	Administrateur
Wafa Assurance Côte d'Ivoire	Administrateur
A6 Immobilier	Administrateur
ACAMSA	Administrateur
Inter Mutuelles Assistance	Membre du Conseil de Surveillance
SUTA	Administrateur
SUCRUNION	Administrateur
MOROCCAN INFRASTRUCTURE FUND (MIF)	Administrateur
AKWA AFRICA	Administrateur
MARSA MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

**MAMDA**, représentée par M. Hicham **Belmrah**

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
Attijariwafa Bank	Administrateur
BCP	Administrateur
LESIEUR	Administrateur
RISMA	Membre du Conseil de Surveillance
MAGHREBAIL	Administrateur
SONASID	Administrateur
AL MADA	Administrateur
CAM	Membre du Conseil de Surveillance
SOMED	Administrateur
Afriquia SMDC	Administrateur
NSI	Administrateur
AKWA Africa	Administrateur
Ryad Ressort Developpement	Administrateur
CAT	Administrateur
MAMDA IT	Administrateur
Resort Co	Administrateur
UIR	Membre du Conseil de Surveillance
FUIR	Administrateur
OLEA CAPITAL	Administrateur
SURAC	Administrateur
SUNABEL	Administrateur
ALHIF	Membre du Conseil de Surveillance
MSF	Administrateur
AM INVEST	Administrateur
MASSIMISSA	Administrateur
A6 IMMOBILIER	Administrateur
UPLINE VENTURE	Administrateur
NEBETOU	Membre du Conseil de Surveillance
AMLAK DEV	Administrateur
AC1	Administrateur
3P FUND	Membre du Conseil de Surveillance
UPLINE INVEST FUND	Administrateur
NARJIS INVEST	Administrateur
CAP MEZZANINE	Administrateur
AGRAM INVEST	Administrateur
KANTARA	Administrateur
OIF	Administrateur
CFG DEV	Administrateur
ACAMSA	Administrateur

M. Jean-Luc **Robert Bohbot**

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
CHELSEA ESTATES NZ PTY LIMITED	Administrateur
PIONEER SUGAR MILLS PTY. LTD	Administrateur
WILMAR AUSTRALIA PTY LIMITED	Administrateur
WILMAR AUSTRALIA HOLDINGS PTY LIMITED	Administrateur
WILMAR SUGAR PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN AUSTRALIA PTY LTD)	Administrateur
WILMAR BIOETHANOL (AUSTRALIA) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN BIOETHANOL PTY LTD)	Administrateur
WILMAR ETHANOL (AUSTRALIA) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN ETHANOL PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR AUSTRALIA HOLDINGS PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN HOLDINGS PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR (HERBERT) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN (HERBERT) PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR AUSTRALIA INVESTMENTS PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN INVESTMENTS PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR (INVICTA) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN (INVICTA) PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR (KALAMIA) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN (KALAMIA) PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR AUSTRALIA LIMITED (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN LIMITED)	Administrateur
WILMAR SUGAR PLANE CREEK PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN PLANE CREEK PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR (PROSERPINE) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN (PROSERPINE) PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR REFINING INVESTMENTS PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN REFINING INVESTMENTS PTY LTD)	Administrateur
SUGAR AUSTRALIA PTY LIMITED	Administrateur
THE HAUGHTON SUGAR COMPANY PTY. LIMITED	Administrateur
WILMAR SUGAR AUSTRALIA TRADING PTY. LTD	Administrateur
RAIZEN E WILMAR AÇUCAR LTDA	Administrateur
CSC SUGAR, LLC	Administrateur
WILMAR SUGAR AMERICA INC.	Administrateur et Président
SHREE RENUKA SUGARS LIMITED (LISTED ON BSE LTD & NATIONAL STOCK EXCHANGE OF INDIA LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR INDIA PRIVATE LIMITED	Administrateur
NEW ZEALAND SUGAR COMPANY LIMITED	Administrateur
WILMAR SUGAR PTE. LTD.	Administrateur et Directeur Général
WILMAR SUGAR HOLDINGS PTE. LTD.	Administrateur
RAIZEN AND WILMAR SUGAR PTE. LTD.	Président Directeur Général
WILMAR AGRI TRADING DMCC	Administrateur et Directeur

## Dirigeants au 30 avril 2021

**M. Mohammed FIKRAT** (Président Directeur Général)

**M. Amine LOUALI** (Directeur Général Délégué)

**M. Hassan MOUNIR** (Directeur Général Délégué, en charge des sucreries du Groupe)

**M. Abdelhamid CHAFAI EL ALAOUI** (Directeur Général Adjoint, chargé de mission auprès du PDG)

**Mme Samira ABARAGH** (Directeur de la Communication, de la RSE et du Mécénat et Sponsoring du Groupe)

**M. Moulay Ali ALAOUI** (Directeur Commercial)

**M. Ahmed ECHATOUI** (Directeur des Ressources Humaines, des Relations Institutionnelles et des Systèmes d'Information)

**M. Abdelmoutalib EL ABBADI** (Directeur Études et Ingénierie)

**M. Nizar EL ALAMI** (Directeur du Développement et du Marketing - Directeur par intérim de Sucrunion)

**M. Jaâfar EL AMRANI** (Directeur de la Finance et du Contrôle de Gestion du Groupe)

**M. Imad GHAMMAD** (Directeur de la Supply Chain, des Achats et du Trading)

**M. Hicham HAMOR** (Directeur par intérim du Risk Management, Audit, Contrôle interne)

## Parité

Il s'agit de la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein du Conseil d'Administration et au sein du Comité de Direction.

Le Conseil d'Administration comprend parmi ses membres une femme.

Le Comité de Direction compte également parmi ses membres une femme.

## Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance

Le Conseil d'administration mettra en place le processus d'évaluation de l'instance de gouvernance en vue de mesurer l'apport du Conseil et son rôle dans la gestion des risques liés aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux.

## Information des actionnaires durant l'exercice 2020

Conformément aux exigences réglementaires, COSUMAR informe régulièrement ses actionnaires par le biais de son site internet où sont répertoriés l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Par ailleurs, l'entreprise a publié ses informations financières au cours de l'année 2020 selon le calendrier suivant :

Communiqués de Presse	Dates de Publication
Communiqué Financier des indicateurs trimestriels au 31 décembre 2019	28 février 2020
Communiqué Financier des Résultats au 31 décembre 2019	31 mars 2020
Avis de Réunion AGO (en langue française)	21 mai 2020
Avis de Réunion AGO (en langue arabe)	10 juin 2020
Communiqué Financier des indicateurs trimestriels au 31 mars 2020	29 mai 2020
Communiqué informatif relatif à la tenue de l'AGO par visioconférence (en Français)	12 juin 2020
Communiqué informatif relatif à la tenue de l'AGO par visioconférence (en Arabe)	18 juin 2020
Avis de Réunion AGOE (en Français)	30 juin 2020
Avis de Réunion AGOE (en Arabe)	16 juillet 2020
Communiqué post AGOE	10 août 2020
Communiqué Financier des indicateurs trimestriels au 30 juin 2020	31 août 2020
Communiqué Gouvernance	1 <sup>er</sup> septembre 2020
Communiqué Financier des Résultats au 30 juin 2020	17 septembre 2020
Communiqué Financier des indicateurs trimestriels au 30 septembre 2020	26 novembre 2020
Communiqué Financier des indicateurs trimestriels au 31 décembre 2020	26 février 2021

## Éthique, **déontologie et prévention de la corruption**

Conformément à la réglementation marocaine et aux standards internationaux en la matière, COSUMAR s'est dotée :

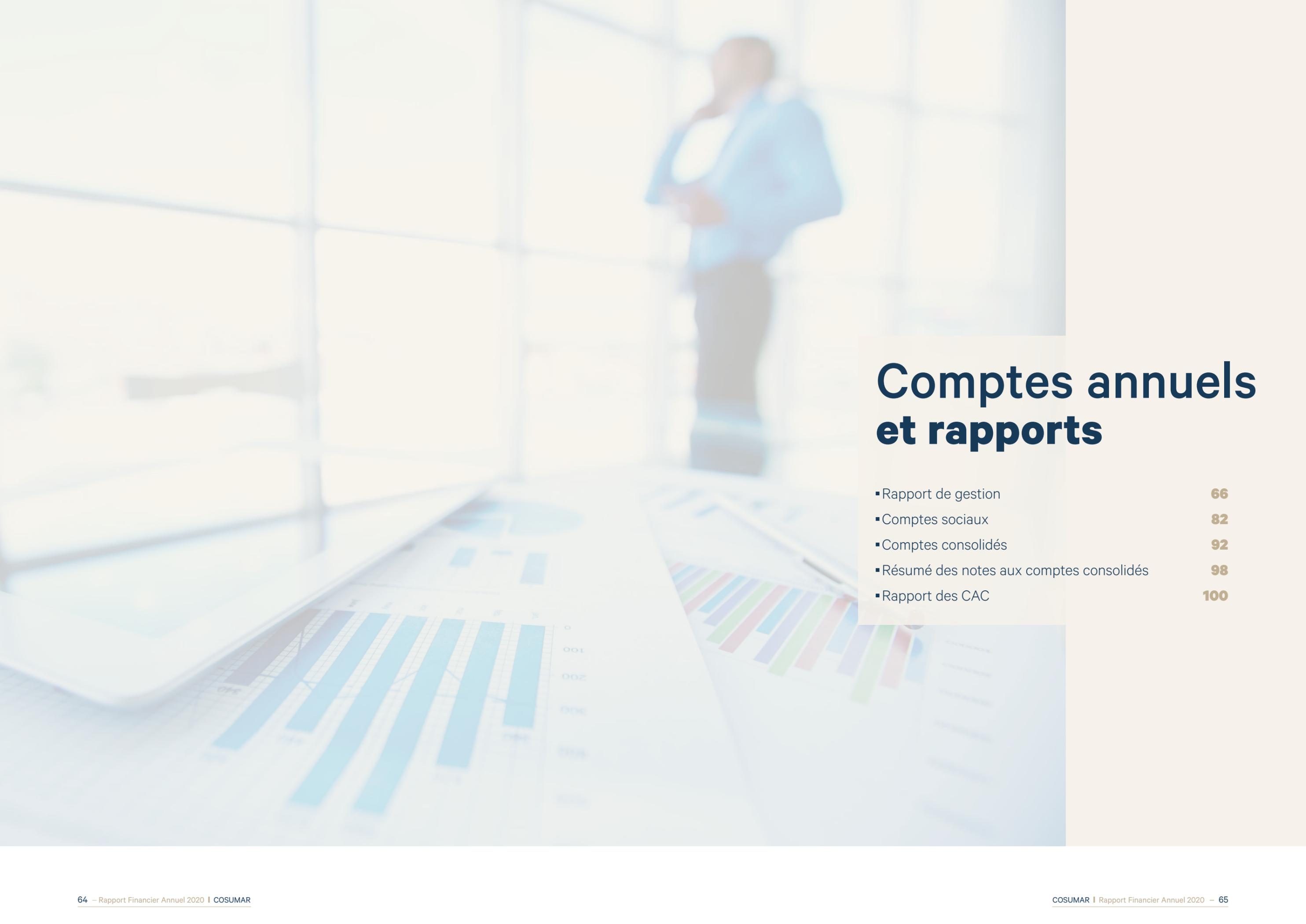
- D'un code de déontologie qui définit un certain nombre de règles de conduite applicables aux personnes initiées, notamment la conformité aux lois et réglementations en vigueur au Maroc, la lutte contre les abus de marché, la gestion des conflits d'intérêt ainsi que la lutte contre la corruption ;
- D'un code d'éthique qui définit les règles de conduite minimales communes qui doivent guider les comportements de l'ensemble des collaborateurs du Groupe COSUMAR tant en son sein qu'à l'égard des personnes et entités tierces qui sont en relation avec le Groupe.

Ce Code définit également les droits et procédures d'alerte mis en place pour garantir, au profit de chacun, l'application effective de ces règles.

## État des honoraires **versés aux contrôleurs de comptes**

En dirhams	E & Y						DELOITTE & PRICEWATERHOUSE					
	Montant/Année			Pourcentage/Année *			Montant/Année			Pourcentage/Année *		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Commissariat aux Comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	<b>1 090 000,00</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>790 000,00</b>	<b>99%</b>	<b>99%</b>	<b>97%</b>	<b>770 000,00</b>	<b>620 000,00</b>	<b>920 000,00</b>	<b>100%</b>	<b>98%</b>	<b>98%</b>
Émetteur	490 000,00	490 000,00	490 000,00	44%	44%	60%	490 000,00	340 000,00	340 000,00	64%	54%	36%
Filiales	600 000,00	600 000,00	300 000,00	54%	54%	37%	280 000,00	280 000,00	580 000,00	36%	44%	62%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	<b>1 234,92</b>	<b>12 535,00</b>	<b>26 980,51</b>	<b>0%</b>	<b>1%</b>	<b>3%</b>	-	<b>12 000,00</b>	<b>16 905,00</b>	<b>0%</b>	<b>2%</b>	<b>2%</b>
Émetteur	1 234,92	8 488,00	15 240,00	0,1%	1%	2%	-	12 000,00	-	0%	2%	0%
Filiales	-	4 047,00	11 740,51	0%	0%	1%	-	-	16 905,00	0%	0%	2%
Sous-total	1 091 234,92	1 102 535,00	816 980,51	100%	100%	100%	770 000,00	632 000,00	936 905,00	100%	100%	100%
Autres prestations rendues	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%
Autres	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Général</b>	<b>1 091 234,92</b>	<b>1 102 535,00</b>	<b>816 980,51</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>770 000,00</b>	<b>632 000,00</b>	<b>936 905,00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\* Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée



# Comptes annuels et rapports

- Rapport de gestion **66**
- Comptes sociaux **82**
- Comptes consolidés **92**
- Résumé des notes aux comptes consolidés **98**
- Rapport des CAC **100**

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EXERCICE 2020

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à vos statuts, pour vous présenter les résultats de l'exercice 2020 et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2020.

### 1- ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

L'évolution par segment de produit et des parts de marché s'établit comme suit :

(En milliers de tonnes)

	2020	%	2019	%	Évolution	
					Absolu	%
Pains	332,6	29,1	349,3	29,2	-16,7	-4,8
Lingots –Morceaux	173,0	15,2	177,0	14,8	-4,0	-2,3
Granulés	635,4	55,7	670,4	56,0	-35,0	-5,2
<b>Total</b>	<b>1 140,9</b>	<b>100,0</b>	<b>1 196,6</b>	<b>100,0</b>	<b>-55,7</b>	<b>-4,7</b>

Le taux de croissance du marché national s'établit à -4,7% à fin 2020 par rapport à l'exercice précédent (-55,7mt). Ce retrait s'explique par l'impact de la crise sanitaire actuelle.

La répartition des ventes entre COSUMAR et ses filiales se présente ainsi :

(En milliers de tonnes)

	2020			2019		
	COSUMAR	Filiales	Marché	COSUMAR	Filiales	Marché
Pains	280,7	51,8	332,6	298,2	51,1	349,3
Lingots –morceaux	173,0	0,0	173,0	177,0	0,0	177,0
Granulés	378,2	257,1	635,4	416,1	254,3	670,4
<b>Total</b>	<b>832,0</b>	<b>308,9</b>	<b>1 140,9</b>	<b>891,2</b>	<b>305,4</b>	<b>1 196,6</b>
<b>Part de marché (%)</b>	<b>72,9</b>	<b>27,1</b>	<b>100,0</b>	<b>74,5</b>	<b>25,5</b>	<b>100,0</b>

#### Pain :

Ce segment occupe 29,1% du marché. Ses ventes enregistrent un retrait de -16,7 mt, cédant ainsi 4,8 points par rapport à la même période de l'exercice précédent.

#### Lingots –morceaux :

Les ventes des lingots-morceaux baissent de -4 mt, cédant ainsi 2,3 points par rapport à l'année écoulée.

#### Granulés :

Ce segment occupe 55,7% du marché. Ses ventes marquent une régression de -5,2%, avec une baisse de la quote-part de COSUMAR, cédant ainsi 1,6 point au profit de ses filiales, par rapport à 2019.

COSUMAR a assuré l'approvisionnement de 72,9% du marché vs 74,5 % en 2019.

## 2- FAITS MARQUANTS

### 2-1 Amont agricole

- Emblavement de 55 408 ha de betterave contre 58 181 ha l'année précédente ;
- Production de sucre blanc fin de campagne de 526 mt contre 591 mt en 2019.

### 2-2 Financier

- EBE consolidé IFRS en 2020 ressort à 1 830 Mdh contre 1 840 Mdh en 2019 et RNPG en 2020 à 810 Mdh contre 924 Mdh en 2019 ;
- Don de 100 Mdh au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du COVID-19.

### 2-3 Ressources humaines

La structure des effectifs permanents pour l'exercice 2020 se présente comme suit :

	2020	2019
Directeurs et cadres	212	213
Maîtrises	876	881
Employés	193	196
Ouvriers	77	113
<b>Total permanent</b>	<b>1 358</b>	<b>1 403</b>

L'effectif baisse de 45 personnes depuis le début de l'exercice (61 recrutements et 106 départs).

### 2-4 Projets QSE

L'activité QSE a été marquée par les actions suivantes :

#### A) SUTA

- Réussite de l'audit IMANOR selon les normes ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001 et ISO 50001 ;
- Réussite de l'audit IMANOR sur la conformité sociale selon la norme NM 00.5.601 ;
- Réussite de l'audit SEMAC d'accréditation des laboratoires de réception et de contrôle ;
- Réussite de l'audit VERITAS sur la sécurité sanitaire des aliments selon la norme FSSC22000 version 5 ;
- Certification label TAHCEINE.

#### B) SUNABEL

- Réussite de l'audit IMANOR sur la conformité sociale selon la norme NM 00.5.601 (sucreries MBK et KEK) ;
- Réussite de l'audit QSE des sucreries MBK et KEK selon les normes ISO 9001 ISO 14001 OHSAS 18001 et ISO 50001.

#### C) SURAC

- Réussite de l'audit d'accréditation laboratoire norme ISO 17025 V 2018 (sucreries KSB et MBK) ;
- Réussite de l'audit de suivi QSE suivant les versions ISO 9001 V 2015, ISO 14001 V 2015, OHSAS 18001 (sucreries KSB et MBK) ;
- Certification Label TAHCEINE (sucreries KSB et MBK).

## 2-5 Investissements

Les investissements consolidés à fin décembre 2020 s'élèvent à 464,9 Mdh et se détaillent ainsi :

(En millions de dirhams)

	2020	2019
COSUMAR SA	218,9	351,8
Filiales	246,0	332,8
	<b>464,9</b>	<b>684,7</b>

Ces investissements concernent principalement :

- Les projets de renforcement de la capacité de stockage ;
- L'efficacité énergétique ;
- Les travaux de mise à niveau et de maintenance de l'outil industriel.

## 3- ACTIVITÉ COSUMAR

### 3-1 Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires commercial s'établit à 6 979,6 Mdh, enregistrant une hausse de 303,4 Mdh (+4,5%) comparativement à fin décembre 2019, et s'explique comme suit :

(En millions de dirhams)

	2020	2019	Évolution	
			Absolu	%
Ventes de sucre	6 561,0	6 197,3	363,7	5,9
Ventes de coproduits				
- Mélasse	172,8	177,8	-4,9	-2,8
- Pellets, pulpe et divers	245,8	301,1	-55,3	-18,4
<b>Total</b>	<b>6 979,6</b>	<b>6 676,2</b>	<b>303,4</b>	<b>4,5</b>

Cette évolution du chiffre d'affaires est expliquée principalement par l'amélioration de l'activité export, dont le volume des ventes passe de 518 mt en 2019 à 647 mt à fin 2020.

La ventilation des ventes par segment de produits est comme suit :

(En milliers de tonnes)

	2020	2019	Évolution	
			Absolu	%
Pain	280,7	298,2	-17,4	-5,8
Lingots –Morceaux	173,0	177,0	-4,0	-2,3
Granulés	1 024,9	934,3	90,6	9,7
<b>Total sucre</b>	<b>1 478,6</b>	<b>1 409,4</b>	<b>69,2</b>	<b>4,9</b>
Mélasse	128,2	144,8	-16,6	-11,4
Pellets & pulpes	131,1	190,4	-59,3	-31,1

Le volume des ventes de sucre s'établit à 1 478,6 mt, enregistrant une hausse de +4,9% (+69,2 mt) comparativement à fin décembre 2019, suite à l'augmentation du volume des ventes à l'export.

## 3-2 Production

### 3-2-1 Activité de raffinage

La production conditionnée de la raffinerie a évolué comme suit :

(En milliers de tonnes)

	2020	2019	Évolution	
			Absolu	%
Pain	223,3	242,0	-18,8	-7,8
Lingots –Morceaux	170,1	177,4	-7,3	-4,1
Granulés	886,3	740,8	145,5	19,6
<b>Total</b>	<b>1 279,7</b>	<b>1 160,2</b>	<b>119,4</b>	<b>10,3</b>

La production s'établit à 1 279,7 mt, en augmentation de +10,3% comparée à 2019. Cette variation est expliquée par l'augmentation des ventes à l'export.

### 3-2-2 Activité sucrerie de Doukkala

- Mise en œuvre d'un plan d'action contre COVID-19 au niveau de l'usine et de l'ensemble de l'écosystème sucrier : agriculteurs, transporteurs et prestataires des travaux mécaniques et intrants ;
- Baisse de la superficie semée : 18,1 mha contre 19,6 mha en 2019 suite à la baisse significative au début d'octobre des réserves des barrages pour la deuxième année consécutive limitant ainsi les dotations en eau d'irrigation pour l'ensemble des cultures du périmètre ;
- Baisse du rendement à l'hectare : 69,8 T/ha contre 88,6 T/ha en 2019 ;
- Un taux d'extraction de 79,90% contre 84,04% en 2019 conséquence de la baisse de la qualité technologique de la betterave ;
- Poursuite de la stratégie de mécanisation de la culture par la généralisation de l'arrachage mécanique à 100% ;
- Poursuite des actions de développement du système ATTAISSIR ;
- Réussite audit QSE selon la norme ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 ;
- Certification Label TAHCEINE.

Les données de la campagne betteravière 2020 se résument ainsi :

Sucrerie Sidi Bennour	2020	2019
Démarrage usine (date)	24-avr	17-avr
Superficie récoltée (mha)	18,1	19,6
Rendement (t/ha)	69,8	88,6
Betterave traitée (mt)	1 147,6	1 577,2
Richesse cossette (%)	16,7	17,4
Taux d'extraction (%)	79,9	84,0
Sucre extrait (mt)	153,4	230,6
Mélasse commercialisable (mt)	48,3	64,3
Pellets / Pulpes (mt)	100,2	132,6

### 3-2-3 Activité sucrerie de Zaio

L'activité de l'exercice 2020 a été marquée par les événements majeurs suivants :

- Mise en œuvre d'un plan d'action contre COVID-19 au niveau de l'usine et de l'ensemble de l'écosystème sucrier ;
- Enregistrement d'un déficit des réserves hydriques des barrages de 45 millions m<sup>3</sup> par rapport à la campagne précédente ;
- Superficie récoltée de 3 800 ha contre 6 918 ha suite aux conditions climatiques défavorables et à la limitation des dotations en eau d'irrigation ;
- Amélioration du rendement à l'hectare de 5 points (60 T/ha contre 55 T/ha en 2019) ;
- Baisse du taux d'extraction de 3 points (81% contre 84% en 2019) ;
- Certification Label TAHCEINE.

Les données de la campagne betteravière 2020 se résument ainsi :

Sucrerie Zaio	2020	2019
Démarrage usine (date)	06-juin	25-avr
Superficie récoltée (mha)	3,8	6,9
Rendement (t/ha)	60	55
Betterave traitée (mt)	219,4	364,6
Richesse cossette (%)	17,5	17,7
Taux d'extraction (%)	80,9	84,2
Sucre extrait (mt)	31,0	54,3
Mélasses commercialisables (kt)	11,7	15,9
Pellets / Pulpes (kt)	27,1	38,0

## 4- COMPTES SOCIAUX

Les principaux indicateurs financiers se résument comme suit :

	(En millions de dirhams)	
	2020	2019
Chiffre d'Affaires commercial	6 979,6	6 676,2
Résultat d'exploitation	927,6	1 041,5
Résultat financier	57,3	82,5
Résultat non courant	-124,7	72,7
Résultat avant impôts	860,2	1 196,7
Résultat net	593,8	871,1
Marge brute d'autofinancement	924,6	1 108,1
Investissements	218,9	351,8
Effectif	838,0	875,0

**4-1** Le résultat d'exploitation s'établit à 927,6 Mdh à fin décembre 2020, marquant une baisse de 113,9 Mdh (-10,9%) par rapport à fin décembre 2019, expliquée principalement par la baisse du volume des ventes locales de COSUMAR SA au profit de ses filiales et par une campagne moins importante au niveau des sucreries.

**4-2** Le résultat financier s'établit à 57,3 Mdh en baisse de 25,2 Mdh, par rapport à la même période de l'exercice précédent.

**4-3** Le résultat non courant ressort à -124,7 Mdh, soit une baisse de 197,4 Mdh par rapport à la même période de l'exercice écoulé, expliqué principalement par la participation de COSUMAR au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du COVID-19 (Don de 100 Mdh) ainsi qu'une reprise d'une provision pour risques et charges en 2019.

**4-4** Par conséquent, le résultat net ressort à 593,8 Mdh, en baisse de 277,3 Mdh (31,8%) par rapport aux réalisations de 2019.

### 4-5 Situation financière

Les principaux indicateurs financiers se résument ainsi :

	(En millions de dirhams)	
	2020	2019
Capitaux propres & assimilés	4 186,9	4 182,0
Fonds de Roulement	-43,2	2,3
Besoin en Fonds de Roulement	816,5	542,5
Endettement net	859,7	540,2

La situation financière à fin décembre 2020 est marquée par :

- Les capitaux propres et assimilés marquent une hausse de 4,9 Mdh par rapport à fin 2019 ;
- Le fonds de roulement baisse de 45,5 Mdh par rapport à l'exercice précédent, suite au retrait du résultat net ;
- Le BFR s'alourdit de 274,0 Mdh impacté par l'augmentation de l'encours de la caisse de compensation par rapport à fin décembre 2019 ;
- Par conséquent, l'endettement net ressort à 859,7 Mdh, en hausse de 319,5 Mdh par rapport à 2019.

## 5- ACTIVITÉ FILIALES

### 5-1 Chiffre d'Affaires

	Quantité (kt)		Valeur (millions de dirhams)	
	2020	2019	2020	2019
Pain	51,8	51,1	276,1	272,4
Lingot –morceau	0,0	0,0	0,0	0,0
Granulés	257,1	254,3	1 091,4	1 077,7
<b>Sucre blanc</b>	<b>308,9</b>	<b>305,4</b>	<b>1 367,4</b>	<b>1 350,1</b>
Mélasses	132,4	82,9	183,5	106,0
Pellet/Pulpe	276,3	224,5	224,8	170,3
Bagasse		19,9	6,3	4,8
Divers			36,9	33,8
<b>Total</b>			<b>1 818,9</b>	<b>1 664,9</b>

Le chiffre d'affaires des filiales atteint 1 818,9 Mdh en 2020 enregistrant une augmentation de 154 Mdh (+9,3%) comparativement à 2019. Cette évolution émane principalement de l'augmentation du volume des ventes des co-produits par rapport à l'année précédente.

## 5-2 Amont agricole

		Canne		Betterave	
		2020	2019	2020	2019
Superficie récoltée	(mha)	10,2	9,4	33,6	31,7
Rendement	(t/ha)	77,5	59,1	63,3	56,2
Richesse Réception	(%)	12,4	12,1	17,2	18,4
Tonnage réceptionné	(mt)	792,5	555,9	2 122,7	1 781,7

Au niveau des périmètres canniers, le tonnage réceptionné affiche une augmentation de 237 mt suite à l'amélioration du rendement à l'hectare de 18 points.

S'agissant des périmètres betteraviers, le tonnage réceptionné affiche également une augmentation de 341 mt, en raison de l'amélioration du rendement à l'hectare de 7 points.

## 5-3 Activité industrielle

		Canne		Betterave	
		2020	2019	2020	2019
Tonnage traité	(mt)	792,5	555,9	1 939,6	1 666,5
Richesse traitée	(%)	12,1	11,8	16,9	18,1
Extraction sucre blanc	(mt)	68,6	46,7	272,7	259,7
Taux d'extraction	(%)	71,4	71,2	83,0	86,1
Mélasses	(mt)	36,3	25,1	90,3	61,5
Pellet / Pulpe	(mt)			301,6	237,9

La production de sucre blanc en 2020 s'établit à 341 mt, affichant ainsi une hausse de 35 mt par rapport à l'année écoulée. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation du volume de traitement de 237 mt au niveau des périmètres canniers et de 273 mt au niveau des périmètres betteraviers.

## 5-4 Résultats sociaux agrégés filiales

(En millions de dirhams)

	Évolution			
	2020	2019	Absolu	%
Chiffre d'Affaires	1 818,9	1 664,9	154,0	9,3
Résultat d'exploitation	484,6	383,8	100,8	26,3
Résultat financier	-24,7	-10,5	-14,2	NS
Résultat non courant	-24,0	-46,3	22,3	-48,1
Résultat net	345,3	224,9	120,4	53,5
Marge brute d'autofinancement	505,7	352,8	152,9	43,4
Investissements	246,0	332,8	-86,9	-26,1
Effectif permanent	496	514	-18	-3,5

5-4-1 Le résultat d'exploitation agrégé des filiales s'établit en 2020 à 484,6 Mdh en hausse de 100,8 Mdh (+26,3%) par rapport à 2019, expliquée principalement par l'augmentation de la production de sucre blanc et des ventes des produits finis et co-produits.

5-4-2 Le résultat financier a connu une baisse par rapport à 2019 de 14,2 Mdh.

5-4-3 Le résultat non courant à fin 2020 enregistre une augmentation de 22,3 Mdh par rapport à la même période en 2019.

## 6- ACTIVITÉ GROUPE

### 6-1 Production

#### 6-1-1 Extraction

		Groupe		COSUMAR SA		Filiales	
		2020	2019	2020	2019	2020	2019
Superficie récoltée*	(mha)	65,6	67,6	21,9	26,5	43,8	41,1
Rendement	(t/ha)	67,1	65,9	68,1	79,9	66,6	56,9
Tonnage traité	(mt)	4 099,1	4 164,2	1 366,9	1 941,8	2 732,1	2 222,4
Richesse traitée*	(%)	16,0	17,0	16,9	17,5	15,5	16,5
<b>Extraction équivalent blanc</b>	<b>(mt)</b>	<b>525,7</b>	<b>591,2</b>	<b>184,4</b>	<b>284,9</b>	<b>341,3</b>	<b>306,4</b>
<b>Taux d'extraction</b>	<b>(%)</b>	<b>80,3</b>	<b>83,7</b>	<b>80,1</b>	<b>84,1</b>	<b>80,4</b>	<b>83,4</b>
Mélasses	(mt)	186,4	166,8	59,9	80,2	126,5	86,6
Pellet/pulpe	(mt)	428,9	408,5	127,3	170,6	301,6	237,9

\* Canne à sucre et betterave à sucre

La production de sucre blanc s'établit à 525,7 mt, en baisse de 65,5 mt par rapport à 2019 et s'explique principalement par la baisse des superficies récoltées et la baisse du rendement d'extraction.

#### 6-1-2 Raffinage

	Groupe		COSUMAR SA		Filiales	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Raffinage (mt)	1 322,4	1 149,8	1 309,0	1 135,4	13,4	14,4

Le niveau de la production de l'activité raffinage est en augmentation de +172,5 mt, suite à l'amélioration de l'activité export.

### 6-2 Comptes consolidés

(En millions de dirhams)

	2020		2019		Évolution	
	2020	2019	Absolu	%	Absolu	%
Chiffre d'Affaires	8 630,2	8 211,5	418,7	5,1		
<b>EBE</b>	<b>1 829,6</b>	<b>1 839,5</b>	<b>-9,9</b>	<b>-0,5</b>		
Résultat d'exploitation courant	1 414,5	1 455,3	-40,9	-2,8		
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-141,4	-4,9	-136,5	NS		
Résultat des activités opérationnelles	1 273,0	1 450,4	-177,4	-12,2		
Résultat financier	-65,0	-72,0	7,0	-9,8		
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>818,0</b>	<b>930,5</b>	<b>-112,5</b>	<b>-12,1</b>		
Résultat net	811,1	924,7	-113,5	-12,3		
<b>Résultat Net Part du Groupe</b>	<b>809,8</b>	<b>923,8</b>	<b>-114,0</b>	<b>-12,3</b>		
Capacité d'autofinancement opérationnelle	1 661,6	1 770,1	-108,6	-6,1		
Investissements	-464,9	-684,7	219,8	-32,1		
Effectif fin de période	1 358	1 403	-45,0	-3,2		

6-2-1 Le chiffre d'affaires à fin 2020 s'établit à 8 630,2 Mdh, en augmentation de 418,7 Mdh par rapport à fin 2019, effet principal de l'amélioration de l'activité export.

6-2-2 Le résultat d'exploitation courant à fin 2020 atteint 1 414,5 Mdh, en diminution de 40,9 Mdh par rapport à fin 2019 expliqué principalement par :

- Le retrait du volume des ventes sur le marché local ;
- Une campagne moins importante au niveau des sucreries.

6-2-3 Les autres produits et charges d'exploitation non courants baissent de 136,5 Mdh, expliquée principalement par la participation de COSUMAR à l'élan de solidarité nationale à travers un don de 100 millions de dirhams au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie de la COVID-19.

6-2-4 Le résultat des activités opérationnelles s'établit à 1 273,0 Mdh contre 1 450,4 Mdh à fin 2019, enregistrant ainsi une diminution de 177,4 Mdh.

6-2-5 Le résultat financier marque une augmentation de 7,0 Mdh par rapport aux réalisations de 2019.

6-2-6 En conséquence, le Résultat Net Part du Groupe ressort à 809,8 Mdh, en diminution de 114,0 Mdh par rapport à l'exercice écoulé.

6-2-7 Situation financière

Les principaux indicateurs financiers se résument comme suit :

*(En milliers de dirhams)*

	2020	2019	Évolution	
			Absolu	%
Capitaux propres	5 211,7	5 102,2	109,5	2,1
Capitaux propres - part du Groupe	5 204,0	5 095,4	108,7	2,1
BFR opérationnel	2 237,6	1 616,4	621,2	38,4
Endettement net	1 614,2	1 085,6	528,5	48,7

La situation financière est marquée à fin 2020 par :

- Les capitaux propres consolidés en 2020 atteignent 5 211,7 Mdh, en augmentation de 109,5 Mdh ;
- Le besoin en fonds de roulement s'alourdit de 621,2 Mdh en 2020 par rapport à 2019 ;
- L'Endettement net ressort à 1 614,2 Mdh, en hausse de 528,5 Mdh par rapport à 2019, effet de l'évolution de l'encours de la caisse de compensation.

Les dettes fournisseurs au 31 décembre 2020 se répartissent comme suit :

Tableau de Répartition des Dettes Fournisseurs COSUMAR SA au 31.12.2020

	(A) Montant des dettes Fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montants des dettes échues				
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours	
Date de Clôture Exercice N-1	44111000	58 700 610,91	51 595 181,06	714 316,91	837 220,90	22 963,86	5 530 928,18
	44113000	18 964 433,52	16 595 749,75		153 900,00	1 725 197,21	489 586,56
	44114000	47 413 733,40	47 413 733,40				
	44116000	133 623,48	133 623,48				
	44171000	84 290 011,53	13 569 652,24	2 494 038,73	2 333 248,60	2 241 537,87	63 651 534,09
	44178000	2 211 532,28	2 211 532,28				
	44179000	1 789 165,57	1 789 165,57				
	44179999	14 071 241,04	8 641 232,96	1 501 320,15	1 163 355,33	2 765 332,60	
	44819999	2 705 879,40					2 705 879,40
	44111000	52 027 741,78	36 215 104,69	6 237 826,14	182 074,69	0,00	9 392 736,26
Date de Clôture Exercice N	44113000	13 621 920,07	11 613 447,17	633 650,24	453 322,03	103 307,67	818 192,96
	44114000	85 801 248,87	85 801 248,87				
	44116000	133 623,48	133 623,48				
	44171000	92 830 493,85	37 616 767,72	2 158 985,96	7 337 679,95	8 089 523,65	37 627 536,57
	44178000	2 720 275,83	2 720 275,83				
	44179000	118 371,81	118 371,81				
	44179999	20 156 864,28	6 555 630,81	13 063 945,71	242 903,36	192 227,88	102 156,52
	44819999	2 610 644,16					2 610 644,16

**7-CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 57 DE LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS ANONYMES :**

Nous vous présentons, ci-joint, le tableau récapitulatif des conventions visées à l'article 57 de la loi sur les sociétés anonymes au cours de l'exercice 2020.

Société	Objet de la Convention	Modalités / méthode de calcul / délai de paiement	Flux résultats 2020		Solde Bilan 2020 – reste à payer/à encaisser	
			Charges	Produits	Reste à payer	Reste à encaisser
SUNABEL	Prestation de Raffinage du Sucre	50Kg : 600DH/HT/T	1 139 560,80	-	0,00	-
SURAC	Prestation de Conditionnement de sucre	1Kg : 321DH/HT/T 2Kg : 267DH/HT/T	2 920 380,98	-	0,00	-
SURAC	Prestation de Raffinage du Sucre	50Kg : 600DH/HT/T	6 906 120,00	-	6 906 120,00	-
SUTA	Prestation de Conditionnement de sucre	Pain : 700DH/HT/T	2 958 450,66	-	67 412,58	-
SUCRUNION	Prestation de Conditionnement de sucre	2Kg : 376DH/HT/T	1 939 252,10	-	454 874,52	-
SUCRUNION	Intérêt sur Compte Courant	2.50%	21 890,91	-	2 644,17	-

Société	Objet de la Convention	Modalités / méthode de calcul / délai de paiement	Flux résultats 2020		Solde Bilan 2020 – reste à payer/à encaisser	
			Charges	Produits	Reste à payer	Reste à encaisser
SUNABEL	Prestation Commerciale	40DH / HT / T	-	5 072 332,40	-	1 291 635,20
SURAC	Prestation Commerciale	40DH / HT / T	-	2 288 250,00	-	616 586,40
SUTA	Prestation Commerciale	40DH / HT / T	-	4 996 915,68	-	1 336 076,16
SUCRUNION	Prestation Commerciale	35DH / HT / T	-	270 514,87	-	863,32

### 8- PERSPECTIVES :

- Les opérations de plantation de canne et de semis de betterave se sont déroulées dans de bonnes conditions, malgré les limitations en dotation d'eau d'irrigation et ce, grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'amont agricole qui a déployé des solutions favorisant le pompage privé et la rationalisation de l'eau.
- Le maintien des mesures de prévention sanitaire mises en place au niveau du Groupe aussi bien en amont agricole qu'au niveau des unités de production et de stockage ainsi que les agences commerciales.

Vos Commissaires aux Comptes feront dans leur rapport l'analyse des comptes et du bilan.

Ceux-ci font apparaître un bénéfice net comptable de 593 781 747,49 dirhams dont nous vous proposons l'affectation suivante :

Bénéfice net comptable	593 781 747,49 DH
Report à nouveau sur exercices antérieurs	(+) 373 840,25 DH
Solde	594 155 587,74 DH
Réserve facultative	(-) 26 000 000,00 DH
Dividende	(-) 566 922 858,00 DH
Solde	1 232 729,74 DH

que nous vous proposons de reporter à nouveau.

Le dividende total à distribuer s'élèverait à 566 922 858,00 DH, soit 6,00 DH par action.

Nous vous proposons de fixer sa date de mise en paiement à compter du 16 juillet 2021 selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous proposons, au titre de l'exercice 2021, de fixer à 1 550 000 DH maximum le montant brut des jetons de présence alloués aux Administrateurs. Le Conseil d'Administration fixera les proportions de leur distribution.

Nous vous donnons maintenant lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95, établi par vos Commissaires aux Comptes.

En application des dispositions de l'article 142 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telles que modifiée et complétée, nous vous présentons ci-après la liste des mandats, fonctions et emplois des membres de notre conseil d'administration dans d'autres sociétés, au cours de l'exercice 2020 :

### M. Mohammed **FIKRAT**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
SUNABEL	Administrateur et Président Directeur Général
SURAC	Administrateur et Président Directeur Général
SUTA	Administrateur et Président Directeur Général
SUCRUNION	Administrateur et Président Directeur Général
COSUMATRADE	Administrateur et Président Directeur Général
COSUMAGRI	Administrateur et Président Directeur Général
WILMACO	Administrateur
DURRAH	Administrateur
COMAGUIS	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
TOTAL MAROC	Administrateur
SONASID	Administrateur

### M. Abdellaziz **Abarro**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
AFRIMINES	Gérant
AB2 CONSULT	Gérant

M. Khalid **CHEDDADI**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
AFMA	Représentant de la CIMR Administrateur
AL MADA HOLDING	Représentant de la CIMR Administrateur
A6 IMMOBILIER	Représentant de la CIMR Administrateur
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur
BANQUE POPULAIRE	Représentant de la CIMR Administrateur
BRASSERIES DU MAROC	Représentant de la CIMR Administrateur
CFG BANK	Représentant de la CIMR Administrateur
CIMENTS DU MAROC	Représentant de la CIMR Administrateur
EQDOM	Représentant de la CIMR Administrateur
IMC	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
JORF FERTILIZERS COMPANY V	Représentant de la CIMR Administrateur
LAFARGE HOLCIM MAROC	Représentant de la CIMR Administrateur
OLEA CAPITAL FUND	Représentant de la CIMR Administrateur
OLEA TRADING	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE BERTIN	Administrateur
OLEA CAPITAL SOCIETE CENTRALE D'EXPLOITATION	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE III	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE II	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE I	Administrateur
RISMA	Représentant de la CIMR Administrateur
SAPRESS	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
SOCIÉTÉ DE SEL DE MOHAMMEDIA	Représentant de la CIMR Administrateur
SOMED	Représentant de la CIMR Administrateur
SONASID	Représentant de la CIMR Administrateur
WARAK PRESS	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
LESIEUR	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
AUTO HALL	Administrateur
CIH	Administrateur
AKWA AFRICA	Administrateur
H PARTNERS	Membre du Conseil de Surveillance
AXA ASSURANCES MAROC	Administrateur
FONDATION ARRAWAJ	Administrateur
SOCHPRESS	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
UPLINE VENTURES	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
RAMICAL	Administrateur et Président Directeur Général
AKILAM	Administrateur et Président Directeur Général
LARBEL	Gérant
CIMR FONCIA	Gérant
SICAV ATTADAMOUN	Administrateur et PDG
SICAV TRESO PLUS	Administrateur et PDG
SICAV IDDIKHAR	Administrateur et PDG
SICAV AJIAL	Administrateur et PDG
SICAV CIMR PRÉVOYANCE	Administrateur et PDG

M. Jean-Luc **Robert Bohbot**

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
CHELSEA ESTATES NZ PTY LIMITED	Administrateur
PIONEER SUGAR MILLS PTY. LTD	Administrateur
WILMAR AUSTRALIA PTY LIMITED	Administrateur
WILMAR AUSTRALIA HOLDINGS PTY LIMITED	Administrateur
WILMAR SUGAR PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN AUSTRALIA PTY LTD)	Administrateur
WILMAR BIOETHANOL (AUSTRALIA) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN BIOETHANOL PTY LTD)	Administrateur
WILMAR ETHANOL (AUSTRALIA) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN ETHANOL PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR AUSTRALIA HOLDINGS PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN HOLDINGS PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR (HERBERT) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN (HERBERT) PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR AUSTRALIA INVESTMENTS PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN INVESTMENTS PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR (INVICTA) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN (INVICTA) PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR (KALAMIA) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN (KALAMIA) PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR AUSTRALIA LIMITED (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN LIMITED)	Administrateur
WILMAR SUGAR PLANE CREEK PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN PLANE CREEK PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR (PROSERPINE) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN (PROSERPINE) PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR REFINING INVESTMENTS PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN REFINING INVESTMENTS PTY LTD)	Administrateur
SUGAR AUSTRALIA PTY LIMITED	Administrateur
THE HAUGHTON SUGAR COMPANY PTY. LIMITED	Administrateur
WILMAR SUGAR AUSTRALIA TRADING PTY. LTD	Administrateur
RAIZEN E WILMAR AÇUCAR LTDA	Administrateur
CSC SUGAR, LLC	Administrateur
WILMAR SUGAR AMERICA INC.	Administrateur et Président
SHREE RENUKA SUGARS LIMITED (LISTED ON BSE LTD & NATIONAL STOCK EXCHANGE OF INDIA LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR INDIA PRIVATE LIMITED	Administrateur
NEW ZEALAND SUGAR COMPANY LIMITED	Administrateur
WILMAR SUGAR PTE. LTD.	Administrateur et Directeur Général
WILMAR SUGAR HOLDINGS PTE. LTD.	Administrateur
RAIZEN AND WILMAR SUGAR PTE. LTD.	Président Directeur Général
WILMAR AGRI TRADING DMCC	Administrateur et Directeur

**RCAR** représentée par Mme Ouafae **Mriouah**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
Marsa Maroc	Administrateur Membre du Comité Stratégie et Investissements Membre du Comité Rémunérations et Nominations Membre du Comité d'Audit et Risques
JFC V	Administrateur
SAI MDIQ	Administrateur
PREV Invest	Administrateur
FUIR	Administrateur Membre du Comité d'Audit
Cap Mezzanine II	Administrateur
Infra Maroc	Administrateur Membre du Comité d'Investissement Consultatif
CFG BANK	Administrateur

M. Régis Karim **Salamon**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
WILMAR GENEVE	Responsable Analyse Marché

M. Virgilio **Lopes Fagundes**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
Raizen and Wilmar Sugar Pte Ltd	Administrateur et Chief Marketing Officer
CSC Sugar LLC	Administrateur

**MAMDA**, représentée par M. Hicham **Belmrah**

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
Attijariwafa Bank	Administrateur
BCP	Administrateur
LESIEUR	Administrateur
RISMA	Membre du Conseil de Surveillance
MAGHREBAIL	Administrateur
SONASID	Administrateur
AL MADA	Administrateur
CAM	Membre du Conseil de Surveillance
SOMED	Administrateur
Afriquia SMDC	Administrateur
NSI	Administrateur
AKWA Africa	Administrateur
Ryad Ressort Developpement	Administrateur
CAT	Administrateur
MAMDA IT	Administrateur
Resort Co	Administrateur
UIR	Membre du Conseil de Surveillance
FUIR	Administrateur
OLEA CAPITAL	Administrateur
SURAC	Administrateur
SUNABEL	Administrateur
ALHIF	Membre du Conseil de Surveillance
MSF	Administrateur
AM INVEST	Administrateur
MASSIMISSA	Administrateur
A6 IMMOBILIER	Administrateur
UPLINE VENTURE	Administrateur
NEBETOU	Membre du Conseil de Surveillance
AMLAK DEV	Administrateur
AC1	Administrateur
3P FUND	Membre du Conseil de Surveillance
UPLINE INVEST FUND	Administrateur
NARJIS INVEST	Administrateur
CAP MEZZANINE	Administrateur
AGRAM INVEST	Administrateur
KANTARA	Administrateur
OIF	Administrateur
CFG DEV	Administrateur
ACAMSA	Administrateur

Les résolutions que nous vous soumettons sont conformes à nos propositions et nous vous invitons à les approuver.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

# Comptes sociaux

ACTIF		Exercice du 1/01/2020 au 31/12/2020			
		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT		
	BRUT	AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	NET	NET	
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations en non-valeur (A)</b>	<b>108 490 858,06</b>	<b>27 584 811,05</b>	<b>80 906 047,01</b>	<b>2 504 822,63</b>
	Frais préliminaires	2 099 914,30	1 679 931,44	419 982,86	839 965,72
	Charges à répartir	106 390 943,76	25 904 879,61	80 486 064,15	1 664 856,91
	Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
	<b>Immobilisations incorporelles (B)</b>	<b>84 253 031,28</b>	<b>22 237 000,14</b>	<b>62 016 031,14</b>	<b>47 537 004,33</b>
	Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	53 533 177,10	19 460 567,14	34 072 609,96	19 593 583,15
	Fonds commercial	30 622 333,78	2 776 433,00	27 845 900,78	27 845 900,78
	Autres immobilisations incorporelles	97 520,40	-	97 520,40	97 520,40
	<b>Immobilisations corporelles (C)</b>	<b>6 164 720 464,54</b>	<b>4 135 513 688,21</b>	<b>2 029 206 776,33</b>	<b>2 070 239 902,24</b>
	Terrains	616 986 277,89	690 295,80	616 295 982,09	616 529 060,69
	Constructions	738 067 650,12	453 344 303,02	284 723 347,10	300 071 803,47
	Installations techniques, matériel et outillage	4 302 160 285,03	3 410 416 093,57	891 744 191,46	930 171 561,74
	Matériel de transport	44 306 723,74	34 970 965,51	9 335 758,23	10 046 108,50
	Mobilier de bureau, aménagements divers	282 477 954,52	236 092 030,31	46 385 924,21	44 073 254,97
	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	180 721 573,24	-	180 721 573,24	169 348 112,87
	<b>Immobilisations financières (D)</b>	<b>2 059 256 889,98</b>	<b>1 250 090,99</b>	<b>2 058 006 798,99</b>	<b>2 059 454 652,55</b>
	Prêts immobilisés	5 196 642,83	1 250 090,99	3 946 551,84	5 419 423,40
	Autres créances financières	1 401 684,02	-	1 401 684,02	1 376 666,02
	Titres de participation	2 052 658 563,13	-	2 052 658 563,13	2 052 658 563,13
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	<b>Écart de conversion - Actif (E)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-	
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-	
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>8 416 721 243,86</b>	<b>4 186 585 590,39</b>	<b>4 230 135 653,47</b>	<b>4 179 736 381,75</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks (F)</b>	<b>1 517 351 757,44</b>	<b>29 102 312,13</b>	<b>1 488 249 445,31</b>	<b>1 671 767 059,92</b>
	Marchandises	3 254 179,80	-	3 254 179,80	10 160 835,88
	Matières et fournitures consommables	446 911 844,16	29 102 312,13	417 809 532,03	773 637 524,19
	Produits en cours	533 647 955,51	-	533 647 955,51	272 467 569,28
	Produits intermédiaire et résiduels	21 126 931,24	-	21 126 931,24	18 583 253,29
	Produits finis	512 410 846,73	-	512 410 846,73	596 917 877,28
	<b>Créances de l'actif circulant (G)</b>	<b>2 116 062 248,78</b>	<b>26 330 638,23</b>	<b>2 089 731 610,55</b>	<b>1 675 241 549,31</b>
	Fournisseurs débiteurs, avances & comptes	75 489 896,43	12 830 012,47	62 659 883,96	63 379 699,31
	Clients et comptes rattachés	576 352 567,03	13 500 625,76	562 851 941,27	418 766 435,76
	Personnel	5 701 016,19	-	5 701 016,19	3 618 772,05
	État	1 290 478 444,65	-	1 290 478 444,65	918 045 828,86
	Compte d'associés	-	-	-	-
	Autres débiteurs	160 639 274,12	-	160 639 274,12	249 212 773,31
	Comptes de régularisation actif	7 401 050,36	-	7 401 050,36	22 218 040,02
	<b>Titres et valeurs de placement (H)</b>	<b>520 099 179,74</b>	<b>-</b>	<b>520 099 179,74</b>	<b>496 915 782,93</b>
<b>Écarts de conversion-Actif (I) (Éléments circulants)</b>	<b>23 391 576,60</b>	<b>-</b>	<b>23 391 576,60</b>	<b>1 974 609,10</b>	
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>4 176 904 762,56</b>	<b>55 432 950,36</b>	<b>4 121 471 812,20</b>	<b>3 845 899 001,26</b>	
TRÉSORERIE	<b>TRÉSORERIE - ACTIF</b>	<b>91 353 365,13</b>	<b>-</b>	<b>91 353 365,13</b>	<b>54 321 894,62</b>
	Chèques et valeurs à encaisser	24 304 827,16	-	24 304 827,16	32 330 942,05
	Banques, T G et C C P	63 721 767,74	-	63 721 767,74	18 895 613,28
	Caisses, Régies d'avances et accreditifs	3 326 770,23	-	3 326 770,23	3 095 339,29
	<b>TOTAL III</b>	<b>91 353 365,13</b>	<b>-</b>	<b>91 353 365,13</b>	<b>54 321 894,62</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>12 684 979 371,55</b>	<b>4 242 018 540,75</b>	<b>8 442 960 830,80</b>	<b>8 079 957 277,63</b>	

<b>BILAN PASSIF</b>		Exercice du 1/01/2020 au 31/12/2020	
PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 648 163 232,03</b>	<b>3 715 791 485,54</b>	
Capital social ou personnel ( 1)	944 871 430,00	944 871 430,00	
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé	944 871 430,00	944 871 430,00	
dont versé	944 871 430,00	944 871 430,00	
Primes d'émission, de fusion et d'apport	175 981 922,22	175 981 922,22	
Écarts de réévaluation	-	-	
Réserve légale	94 487 143,00	94 487 143,00	
Autres réserves	1 838 667 149,07	1 629 003 926,82	
Report à nouveau ( 2 )	373 840,25	373 840,25	
Résultats nets en instance d'affectation ( 2 )	-	-	
Résultat net de l'exercice ( 2 )	593 781 747,49	871 073 223,25	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(A) 3 648 163 232,03</b>	<b>3 715 791 485,54</b>	
<b>Capitaux propres assimilés</b>	<b>(B) 538 741 808,26</b>	<b>466 198 306,69</b>	
Subventions d'investissement	3 891 648,54	4 778 311,54	
Provisions réglementées	534 850 159,72	461 419 995,15	
<b>Dettes de financement</b>	<b>(C)</b>		
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement			
<b>Provisions durables pour risques et charges</b>	<b>(D)</b>		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>Écart de conversion - Passif</b>	<b>(E) -</b>	<b>-</b>	
Augmentation de créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
<b>TOTAL I ( A + B + C + D + E )</b>	<b>4 186 905 040,29</b>	<b>4 181 989 792,23</b>	
<b>Dettes du passif circulant</b>	<b>(F) 2 714 291 530,26</b>	<b>2 773 298 547,46</b>	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 448 954 618,17	2 500 127 726,83	
Clients créditeurs, avances et acomptes	13 331 260,19	10 703 738,05	
Personnel	7 186 516,74	7 080 157,49	
Organismes sociaux	12 035 676,16	12 542 226,02	
État	64 193 101,23	123 547 294,28	
Comptes d'associés	32 996 211,60	30 319 298,20	
Autres créanciers	28 769 720,51	18 880 910,87	
Comptes de régularisation - passif	106 824 425,66	70 097 195,72	
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	<b>(G) 27 729 376,60</b>	<b>27 711 833,93</b>	
<b>Écarts de conversion Passif ( éléments circulants )</b>	<b>(H) 42 883 934,58</b>	<b>5 506 700,66</b>	
<b>TOTAL II ( F + G + H )</b>	<b>2 784 904 841,44</b>	<b>2 806 517 082,05</b>	
<b>TRÉSORERIE PASSIF</b>	<b>1 471 150 949,07</b>	<b>1 091 450 403,35</b>	
Crédits d'escompte	-	-	
Crédits de trésorerie	1 200 000 000,00	960 000 000,00	
Banques de régularisation	271 150 949,07	131 450 403,35	
<b>TOTAL III</b>	<b>1 471 150 949,07</b>	<b>1 091 450 403,35</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL ( I + II + III )</b>	<b>8 442 960 830,80</b>	<b>8 079 957 277,63</b>	

(1) Capital personnel débiteur  
(2) Bénéfice (+), déficitaire (-)

<b>COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)</b>		Exercice du 1/01/2020 au 31/12/2020		
NATURE	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	PROPRES À L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS		
	(1)	(2)	3= 1 + 2	(4)
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>9.402.991.671,87</b>		<b>9.402.991.671,87</b>	<b>9.173.893.919,63</b>
Ventes de marchandises (en l'état)	7 678 333,60	-	7 678 333,60	39 102 668,27
Ventes de biens et services produits	6 971 905 982,16	-	6 971 905 982,16	6 637 052 152,78
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>6 979 584 315,76</b>	<b>-</b>	<b>6 979 584 315,76</b>	<b>6 676 154 821,05</b>
Variation de stocks de produits ( + ou - ) (1)	179 217 033,50		179 217 033,50	96 846 384,74
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation	2 213 861 231,36	-	2 213 861 231,36	2 371 593 010,50
Autres produits d'exploitation	376 265,00	-	376 265,00	448 660,00
Reprises d'exploitation : transferts de charges	29 952 826,25	-	29 952 826,25	28 851 043,34
<b>TOTAL I</b>	<b>9 402 991 671,87</b>		<b>9 402 991 671,87</b>	<b>9 173 893 919,63</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>8 483 147 870,40</b>	<b>-7 804 596,28</b>	<b>8 475 343 274,12</b>	<b>8 132 355 059,58</b>
Achats revendus (2) de marchandises	6 906 656,08	-	6 906 656,08	34 466 003,34
Achats consommés (2) de matières et fournitures	7 387 275 761,48	-7 804 596,28	7 379 471 165,20	7 015 250 323,23
Autres charges externes	469 239 030,36		469 239 030,36	430 052 825,47
Impôts et taxes	19 279 816,40		19 279 816,40	25 053 961,11
Charges de personnel	330 833 723,24		330 833 723,24	325 922 934,16
Autres charges d'exploitation	960 000,01	-	960 000,01	960 000,00
Dotations d'exploitation	268 652 882,83	-	268 652 882,83	300 649 012,27
<b>TOTAL II</b>	<b>8 483 147 870,40</b>	<b>-7 804 596,28</b>	<b>8 475 343 274,12</b>	<b>8 132 355 059,58</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>			<b>927 648 397,75</b>	<b>1 041 538 860,05</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>160 382 948,08</b>	<b>-</b>	<b>160 382 948,08</b>	<b>142 660 127,96</b>
Produits des titres de participation et autres titres financiers	128 969 990,00	-	128 969 990,00	128 944 184,00
Gains de change	17 157 321,45	-	17 157 321,45	8 324 154,02
Intérêts et autres produits financiers	10 881 602,70	-	10 881 602,70	4 657 661,82
Reprises financières : transferts de charges	3 374 033,93	-	3 374 033,93	734 128,12
<b>TOTAL IV</b>	<b>160 382 948,08</b>	<b>-</b>	<b>160 382 948,08</b>	<b>142 660 127,96</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>103 066 681,67</b>	<b>-</b>	<b>103 066 681,67</b>	<b>60 167 127,28</b>
Charges d'intérêts	50 361 250,60	-	50 361 250,60	40 664 366,68
Pertes de change	29 313 854,47	-	29 313 854,47	16 128 726,67
Autres charges financières	-	-	-	-
Dotations financières	23 391 576,60	-	23 391 576,60	3 374 033,93
<b>TOTAL V</b>	<b>103 066 681,67</b>	<b>-</b>	<b>103 066 681,67</b>	<b>60 167 127,28</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER ( IV - V )</b>			<b>57 316 266,41</b>	<b>82 493 000,68</b>
<b>RÉSULTAT COURANT ( III + VI )</b>			<b>984 964 664,16</b>	<b>1 124 031 860,73</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>196 986 420,39</b>	<b>-</b>	<b>196 986 420,39</b>	<b>193 993 209,02</b>
Produits de cessions d'immobilisations	41 126,00	-	41 126,00	25 842 233,63
Subvention d'équilibre	-	-	-	-
Reprises sur subventions d'investissement	886 663,00	-	886 663,00	936 663,00
Autres produits non courants	14 954 103,31	-	14 954 103,31	27 168 899,18
Reprises non courantes : transferts de charges	181 104 528,08	-	181 104 528,08	140 045 413,21
<b>TOTAL VIII</b>	<b>196 986 420,39</b>	<b>-</b>	<b>196 986 420,39</b>	<b>193 993 209,02</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>	<b>321 719 989,06</b>	<b>-</b>	<b>321 719 989,06</b>	<b>121 340 787,50</b>
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	30 886,45	-	30 886,45	14 059 084,93
Subventions accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	167 154 409,96	-	167 154 409,96	39 727 505,60
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	154 534 692,65	-	154 534 692,65	67 554 196,97
<b>TOTAL IX</b>	<b>321 719 989,06</b>	<b>-</b>	<b>321 719 989,06</b>	<b>121 340 787,50</b>
<b>RÉSULTAT NON COURANT ( VIII - IX )</b>			<b>-124 733 568,67</b>	<b>72 652 421,52</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ( VII+ ou - X )</b>			<b>860 231 095,49</b>	<b>1 196 684 282,25</b>
<b>IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>266 449 348,00</b>		<b>266 449 348,00</b>	<b>325 611 059,00</b>
<b>RÉSULTAT NET ( XI - XII )</b>			<b>593 781 747,49</b>	<b>871 073 223,25</b>
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS ( I + IV + VIII )</b>			<b>9 760 361 040,34</b>	<b>9 510 547 256,61</b>
<b>XV TOTAL DES CHARGES ( II + V + IX + XII )</b>			<b>9 166 579 292,85</b>	<b>8 639 474 033,36</b>
<b>XVI RÉSULTAT NET ( XIV - XV )</b>			<b>593 781 747,49</b>	<b>871 073 223,25</b>

(1) Variation de stock : stock final - stock initial; augmentation (+); diminution (-).  
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E S G)				
I TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS ( T F R )				
			EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	7 678 333,60	39 102 668,27
	2	- Achats de marchandises	6 906 656,08	34 466 003,34
<b>I</b>		= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	771 677,52	4 636 664,93
		+ PRODUCTION DE L' EXERCICE : ( 3 + 4 + 5 )	7 151 123 015,66	6 733 898 537,52
<b>II</b>	3	Ventes de biens et services produits	6 971 905 982,16	6 637 052 152,78
	4	Variation de stocks de produits	179 217 033,50	96 846 384,74
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	0,00
		- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : ( 6 + 7 )	7 848 710 195,56	7 445 303 148,70
<b>III</b>	6	Achats consommés de matières et fournitures	7 379 471 165,20	7 015 250 323,23
	7	Autres charges externes	469 239 030,36	430 052 825,47
<b>IV</b>		= VALEUR AJOUTÉE : ( I + II + III )	<b>(696 815 502,38)</b>	<b>(706 767 946,25)</b>
<b>V</b>	8	+ Subventions d'exploitation	2 213 861 231,36	2 371 593 010,50
	9	- Impôts et taxes	19 279 816,40	25 053 961,11
	10	- Charges du personnel	330 833 723,24	325 922 934,16
		= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION ( E B E )	<b>1 166 932 189,34</b>	<b>1 313 848 168,98</b>
		= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION ( I B E )	-	-
	11	+ Autres produits d'exploitation	376 265,00	448 660,00
	12	- Autres charges d'exploitation	960 000,01	960 000,00
	13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	29 952 826,25	28 851 043,34
	14	- Dotations d'exploitation	268 652 882,83	300 649 012,27
<b>VI</b>		= RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( + ou - )	<b>927 648 397,75</b>	<b>1 041 538 860,05</b>
<b>VII</b>		+ ou - RÉSULTAT FINANCIER	<b>57 316 266,41</b>	<b>82 493 000,68</b>
<b>VIII</b>		= RÉSULTAT COURANT ( + ou - )	<b>984 964 664,16</b>	<b>1 124 031 860,73</b>
<b>IX</b>		+ ou - RÉSULTAT NON COURANT	<b>(124 733 568,67)</b>	<b>72 652 421,52</b>
	15	- Impôts sur les résultats	266 449 348,00	325 611 059,00
<b>X</b>		= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE ( + ou - )	<b>593 781 747,49</b>	<b>871 073 223,25</b>
II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ( C A F ) - AUTOFINANCEMENT				
		Résultat de l'exercice	593 781 747,49	871 073 223,25
	1	* Bénéfice	593 781 747,49	871 073 223,25
		* Perte		
	2	+ Dotations d'exploitation ( 1 )	238 332 218,44	267 655 104,47
	3	+ Dotations financières ( 1 )	0,00	0,00
	4	+ Dotations non courantes ( 1 )	153 815 692,65	66 835 196,97
	5	- Reprises d'exploitation ( 2 )		
	6	- Reprises financières ( 2 )	0,00	40 200,00
	7	- Reprises non courantes (2) ( 3 )	61 272 191,08	85 621 868,53
	8	- Produits de cession d'immobilisations	41 126,00	25 842 233,63
	9	+ Valeurs nettes d'amortissement des imm cédées	30 886,45	14 059 084,93
<b>I</b>		<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ( C A F )</b>	<b>924 647 227,95</b>	<b>1 108 118 307,46</b>
	10	- Distributions de bénéfices	661 410 001,00	944 871 430,00
<b>II</b>		<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>263 237 226,95</b>	<b>163 246 877,46</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs & passifs circulants & à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants & à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions d'investissement.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE					
I Synthèse des masses du bilan					
	MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)	
				Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent	4 186 905 040,29	4 181 989 792,23	-	4 915 248,06
2	Moins actif immobilisé	4 230 135 653,47	4 179 736 381,75	50 399 271,72	-
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	<b>(A) -43 230 613,18</b>	<b>2 253 410,48</b>	<b>45 484 023,66</b>	-
4	Actif circulant	4 121 471 812,20	3 845 899 001,26	275 572 810,94	-
5	Moins passif circulant	2 784 904 841,44	2 806 517 082,05	21 612 240,61	-
6	= Besoins de financement global (4-5)	<b>(B) 1 336 566 970,76</b>	<b>1 039 381 919,21</b>	<b>297 185 051,55</b>	-
7	= Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)	<b>-1 379 797 583,94</b>	<b>-1 037 128 508,73</b>	-	<b>342 669 075,21</b>
II Emplois et Ressources					
		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>					
<b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>			<b>263 237 226,95</b>		<b>163 246 877,46</b>
Capacité d'autofinancement			924 647 227,95		1 108 118 307,46
- Distribution de bénéfices			661 410 001,00		944 871 430,00
<b>CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>			<b>1 488 979,56</b>		<b>25 914 903,23</b>
Cession d'immobilisations incorporelles					
Cession d'immobilisations corporelles			41 126,00		25 842 233,63
Cession d'immobilisations financières					
Récupérations sur créances Immobilisées					
Récupération sur prêts immobilisés			1 447 853,56		72 669,60
<b>AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)</b>			-		-
Augmentations de capital, apports			-		-
Subventions d'investissement			-		-
<b>AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>					
<b>TOTAL I. DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>			<b>264 726 206,51</b>		<b>189 161 780,69</b>
<b>EMPLOIS STABLE DE L'EXERCICE (FLUX)</b>					
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>		<b>210 110 834,17</b>		<b>344 660 105,22</b>	
Acquisition d'immobilisations incorporelles		3 957 773,39		447 231,16	
Acquisition d'immobilisations corporelles		206 153 060,78		269 292 355,15	
Acquisition d'immobilisations financières		-		74 920 518,91	
Augmentation des créances immobilisées					
Augmentation des prêts immobilisés					
<b>REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>					
<b>REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>					
<b>EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)</b>		<b>100 099 396,00</b>			
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>		<b>310 210 230,17</b>		<b>344 660 105,22</b>	
<b>III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)</b>		<b>297 185 051,55</b>		<b>148 425 048,73</b>	
<b>IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>		-	<b>342 669 075,21</b>	-	<b>303 923 373,26</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>607 395 281,72</b>	<b>607 395 281,72</b>	<b>493 085 153,95</b>	<b>493 085 153,95</b>

ÉTAT DES DÉROGATIONS		
INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dévaluation Changements affectant les méthodes	NÉANT	NÉANT
II Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>8 391 462,06</b>	<b>100 099 396,00</b>	-	-	-	-	-	<b>108 490 858,06</b>
* Frais préliminaires	2 099 914,30							2 099 914,30
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 291 547,76	100 099 396,00						106 390 943,76
* Primes de remboursement obligations	-							-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>64 327 003,93</b>	<b>3 957 773,39</b>	-	<b>15 968 253,96</b>	-	-	-	<b>84 253 031,28</b>
* Immobilisation en recherche et développement	-							-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	33 607 149,75	3 957 773,39		15 968 253,96				53 533 177,10
* Fonds commercial	30 622 333,78							30 622 333,78
* Autres immobilisations incorporelles	97 520,40							97 520,40
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 974 780 657,72</b>	<b>206 153 060,78</b>	-	<b>119 561 730,07</b>	<b>245 000,00</b>	-	<b>135 529 984,03</b>	<b>6 164 720 464,54</b>
* Terrains	616 986 277,89							616 986 277,89
* Constructions	724 928 958,26	2 116 071,87		11 022 619,99				738 067 650,12
* Installations techniques, matériel et outillage	4 151 245 989,50	49 715 662,22		101 198 633,31				4 302 160 285,03
* Matériel de transport	41 818 798,01	1 178 409,98		1 554 515,75	245 000,00			44 306 723,74
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	270 452 521,19	6 239 472,31		5 785 961,02				282 477 954,52
* Autres immobilisations corporelles Informatiques	-							-
* Immobilisations corporelles en cours	169 348 112,87	146 903 444,40					135 529 984,03	180 721 573,24

## TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Numéro Identifiant	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C P C de l'exercice 9
							Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
DURRAH		Raffinerie	1 084 720 000,00	43,275%	447 449 211,54	447 449 211,54				
SUTA	6140900	Sucrierie	231 263 300,00	99,84%	849 266 480,16	849 266 480,16	31/12/2020	819 731 132,00	150 223 016,46	83 117 772,00
SURAC	3700758	Sucrierie	146 926 800,00	100%	400 998 794,28	400 998 794,28	31/12/2020	261 247 344,67	56 575 988,91	
SUNABEL	3727033	Sucrierie	190 173 300,00	99,15%	248 869 758,24	248 869 758,24	31/12/2020	135 118 598,08	138 531 027,45	45 254 280,00
AGA INGENIEURIE	3315260	Formation	5 150 000,00	23,30%	1 200 000,00	1 200 000,00	31/05/2020	17 494 375,18	-4 777,98	
BANQUE POPULAIRE	1084612	Finance	Variable	0,00%	60 000,00	60 000,00				4 400,00
CELACO	1085018	Immobilier	3 000 000,00	43,00%	1 290 000,00	1 290 000,00	31/12/2020	8 390 394,10	1 403 869,00	593 538,00
SGA		Commerciale	20 000 000,00	0,00%	100,00	100,00				
SUCRUNION	1642682	Sucrierie	25 000 000,00	99,99%	24 999 600,00	24 999 600,00	31/12/2020	19 591 769,93	2 087 456,04	
GAFA SUGAR CO. LTD.		Sucrierie	1 119 200,00	100%	1 119 200,00	1 119 200,00				
Sté WINCOMAR		Sucrierie	999 900,00	100%	999 900,00	999 900,00				
WILMACO	26122221	Industrie	153 300 000,00	45,00%	68 985 000,00	68 985 000,00	31/12/2020	151 315 100,61	-1 420 314,61	
COMAGUIS		Industrie	12 919 175,60	55,00%	7 420 518,91	7 420 518,91				
<b>Total</b>			<b>1 874 571 675,60</b>		<b>2 052 658 563,13</b>	<b>2 052 658 563,13</b>		<b>1 412 888 714,57</b>	<b>347 396 265,27</b>	<b>128 969 990,00</b>

## TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 250 090,99							1 250 090,99
2 Provisions réglementées	461 419 995,15							534 850 159,72
3 Provisions durables pour risques et charges	0,00							0,00
<b>SOUT TOTAL (A)</b>	<b>462 670 086,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>133 815 692,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 385 528,08</b>	<b>536 100 250,71</b>
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant ( hors trésorerie )	54 355 499,20	30 320 664,39			29 243 213,23			55 432 950,36
5 Autres provisions pour risques et charges	27 711 833,93		23 391 576,60	719 000,00		3 374 033,93	20 719 000,00	27 729 376,60
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>82 067 333,13</b>	<b>30 320 664,39</b>	<b>23 391 576,60</b>	<b>719 000,00</b>	<b>29 243 213,23</b>	<b>3 374 033,93</b>	<b>20 719 000,00</b>	<b>83 162 326,96</b>
<b>TOTAL ( A + B )</b>	<b>544 737 419,27</b>	<b>30 320 664,39</b>	<b>23 391 576,60</b>	<b>134 534 692,65</b>	<b>29 243 213,23</b>	<b>3 374 033,93</b>	<b>81 104 528,08</b>	<b>619 262 577,67</b>

## TABLEAU DES CRÉANCES

DETTE	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	6 598 326,85	3 276 801,00	2 071 434,86	1 250 090,99	-	-	-	-
Prêts immobilisés	5 196 642,83	1 875 116,98	2 071 434,86	1 250 090,99				
Autres créances financières	1 401 684,02	1 401 684,02						
<b>TOTAL</b>	<b>6 598 326,85</b>	<b>3 276 801,00</b>	<b>2 071 434,86</b>	<b>1 250 090,99</b>	-	-	-	-
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 116 062 248,78</b>	-	<b>2 102 561 623,02</b>	<b>26 330 638,23</b>	-	<b>1 290 478 444,65</b>	<b>17 542 467,95</b>	-
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes.	75 489 896,43		75 489 896,43	12 830 012,47				
Clients & comptes rattachés	576 352 567,03		562 851 941,27	13 500 625,76				
Personnel	5 701 016,19		5 701 016,19	-				
État	1 290 478 444,65		1 290 478 444,65	-		1 290 478 444,65		
Comptes d'associés	-		-	-				-
Autres débiteurs	160 639 274,12		160 639 274,12	-			17 542 467,95	
Comptes de régularisations-Actif	7 401 050,36		7 401 050,36	-				
<b>TOTAL</b>	<b>2 116 062 248,78</b>	-	<b>2 102 561 623,02</b>	<b>26 330 638,23</b>	-	<b>1 290 478 444,65</b>	<b>17 542 467,95</b>	-

## TABLEAU DES DETTES

DETTE	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
<b>TOTAL</b>								
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>2 714 291 530,26</b>	-	<b>2 714 291 530,26</b>	-	-	<b>64 193 101,23</b>	-	<b>2 041 233 856,86</b>
* Fournisseurs	2 448 954 618,17		2 448 954 618,17					2 041 233 856,86
* Clients créditeurs consignation	13 331 260,19		13 331 260,19					
* Personnel	7 186 516,74		7 186 516,74					
* Organismes sociaux	12 035 676,16		12 035 676,16					
* État	64 193 101,23		64 193 101,23			64 193 101,23		
* Comptes d'associés	32 996 211,60		32 996 211,60					
* Autres créanciers	28 769 720,51		28 769 720,51					
* Comptes de régular Passif	106 824 425,66		106 824 425,66					
<b>TOTAL</b>	<b>2 714 291 530,26</b>	-	<b>2 714 291 530,26</b>	-	-	<b>64 193 101,23</b>	-	<b>2 041 233 856,86</b>

## ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
Avals et cautions	474 546 000,00	651 501 000,00
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
Autres engagements donnés	21 579 000,00	24 999 000,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>496 125 000,00</b>	<b>676 500 000,00</b>
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées ...	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
Avals et cautions	72 104 012,17	78 084 430,00
Autres engagements reçus	206 464,48	280 870,69
<b>TOTAL (2)</b>	<b>72 310 476,65</b>	<b>78 365 300,69</b>

## TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CREDITEURS OU DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
Sûretés données					
Sûretés reçues	206 464,48				206 464,48
Prêt pour acquisition de logement	206 464,48	Hypothèque	Divers	Personnel	206 464,48

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

# Comptes consolidés

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-20	31-déc-19
Chiffre d'affaires	8 630,2	8 211,5
Autres produits de l'activité	3 401,1	3 313,9
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>12 031,3</b>	<b>11 525,3</b>
Achats	(9 142,5)	(8 658,4)
Autres charges externes	(618,8)	(583,7)
Frais de personnel	(400,0)	(398,0)
Impôts et taxes	(40,5)	(45,6)
Amortissements et provisions d'exploitation	(421,9)	(424,9)
Autres produits et charges d'exploitation nets	6,8	40,7
<b>Charges d'exploitation courantes</b>	<b>(10 616,9)</b>	<b>(10 070,0)</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>1 414,5</b>	<b>1 455,3</b>
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(141,4)	(4,9)
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>	<b>1 273,0</b>	<b>1 450,4</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(65,0)</b>	<b>(72,0)</b>
<b>Résultat avant impôt des entreprises intégrées</b>	<b>1 208,1</b>	<b>1 378,4</b>
Impôts exigibles	(357,0)	(427,7)
Impôts différés	(33,1)	(20,2)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>818,0</b>	<b>930,5</b>
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(6,8)	(5,8)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>811,1</b>	<b>924,7</b>
Résultat des activités abandonnées		
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>811,1</b>	<b>924,7</b>
Intérêts minoritaires	(1,4)	(0,9)
<b>Résultat net - Part du groupe</b>	<b>809,8</b>	<b>923,8</b>

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-20	31-déc-19
Résultat de l'exercice	811,1	924,7
Écart de conversion des activités à l'étranger	(29,1)	1,2
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des AFS	0,0	0,0
Écarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	(3,6)	(6,9)
<b>Résultat Global</b>	<b>778,4</b>	<b>919,0</b>
Intérêts Minoritaires	(1,4)	(0,9)
<b>Résultat Global net - Part du Groupe</b>	<b>777,1</b>	<b>918,1</b>

## ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves non distribuées	Écarts de conversion	Variation de l'exercice des écarts actuariels	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>944,9</b>	<b>176,0</b>	<b>4 038,5</b>	<b>0,0</b>	<b>4,5</b>	<b>5 163,9</b>	<b>6,4</b>	<b>5 170,3</b>
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			-11,8		0,0	-11,8	0,0	-11,8
Corrections des erreurs N-1 :								
<b>Montants retraités à l'ouverture</b>	<b>944,9</b>	<b>176,0</b>	<b>4 026,7</b>	<b>0,0</b>	<b>4,5</b>	<b>5 152,1</b>	<b>6,4</b>	<b>5 158,5</b>
<b>Variation CP pour 2019</b>								
Résultat net de la période			923,8			923,8	0,9	924,7
Pertes et profits de conversion				1,2		1,2		1,2
Gains / pertes actuariels					-6,9	-6,9		-6,9
<b>Résultat global total de l'année</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>923,8</b>	<b>1,2</b>	<b>-6,9</b>	<b>918,1</b>	<b>0,9</b>	<b>919,0</b>
Dividendes distribués			-944,9			-944,9	-0,5	-945,4
Autres transactions avec les actionnaires		0,0	-30,0			-30,0		-30,0
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-974,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-974,8</b>	<b>-0,5</b>	<b>-975,4</b>
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>944,9</b>	<b>176,0</b>	<b>3 975,6</b>	<b>1,2</b>	<b>-2,4</b>	<b>5 095,4</b>	<b>6,8</b>	<b>5 102,2</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>944,9</b>	<b>176,0</b>	<b>3 975,6</b>	<b>1,2</b>	<b>-2,4</b>	<b>5 095,4</b>	<b>6,8</b>	<b>5 102,2</b>
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			-4,5		0,0	-4,5	0,0	-4,5
Corrections des erreurs N-1 :			-2,5			-2,5		-2,5
<b>Montants retraités à l'ouverture</b>	<b>944,9</b>	<b>176,0</b>	<b>3 968,7</b>	<b>1,2</b>	<b>-2,4</b>	<b>5 088,4</b>	<b>6,8</b>	<b>5 095,2</b>
<b>Variation CP pour 2020</b>								
Résultat net de la période			809,8			809,8	1,4	811,1
Pertes et profits de conversion				(29,1)		-29,1		-29,1
Gains / pertes actuariels					-3,6	-3,6		-3,6
<b>Résultat global total de l'année</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>809,8</b>	<b>-29,1</b>	<b>-3,6</b>	<b>777,1</b>	<b>1,4</b>	<b>778,4</b>
Dividendes distribués			-661,4			-661,4	-0,5	-661,9
Autres transactions avec les actionnaires		0,0				0,0		0,0
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-661,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-661,4</b>	<b>-0,5</b>	<b>-661,9</b>
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>944,9</b>	<b>176,0</b>	<b>4 117,0</b>	<b>-27,8</b>	<b>-6,0</b>	<b>5 204,0</b>	<b>7,6</b>	<b>5 211,7</b>

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF (En millions de dirhams)	31-déc-20	31-déc-19
Goodwill	196,1	196,1
Immobilisations incorporelles	33,5	19,9
Immobilisations corporelles	4 547,5	4 512,1
Immobilisations en droit d'usage	77,8	82,2
Immeubles de placement	63,7	63,7
Participations dans les entreprises associées	374,5	412,9
Autres actifs financiers	248,6	216,0
- Prêts et créances	109,9	77,4
- Actifs disponibles à la vente	138,6	138,6
<b>Actif non courant</b>	<b>5 541,6</b>	<b>5 502,8</b>
Autres actifs financiers	5,9	-
- Instruments dérivés de couverture	5,9	-
Stocks et en-cours	2 410,8	2 357,3
Créances clients	572,2	441,0
Autres débiteurs courants	2 378,1	2 109,9
Trésorerie et équivalent de trésorerie	632,2	584,5
<b>Actif courant</b>	<b>5 999,2</b>	<b>5 492,7</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>11 540,8</b>	<b>10 995,5</b>

PASSIF (En millions de dirhams)	31-déc-20	31-déc-19
Capital	944,9	944,9
Primes d'émission et de fusion	176,0	176,0
Réserves	3 301,2	3 049,5
Écart de conversion	-27,8	1,2
Résultat net part du groupe	809,8	923,8
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère</b>	<b>5 204,0</b>	<b>5 095,4</b>
Intérêts minoritaires	7,6	6,8
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>5 211,7</b>	<b>5 102,2</b>
Provisions	51,1	50,8
Avantages du personnel	136,2	131,9
Dettes financières non courantes	86,4	138,6
- Dettes envers les établissements de crédit	1,6	51,8
- Dettes liées aux contrats à droit d'usage	84,8	86,7
Impôts différés Passifs	749,0	711,4
Autres crédateurs non courants	26,6	25,5
<b>Passif non courant</b>	<b>1 049,3</b>	<b>1 058,2</b>
Dettes financières courantes	2 204,0	1 544,6
- Dettes envers les établissements de crédit	2 159,9	1 531,6
- Instruments dérivés de couverture	44,0	13,0
Dettes fournisseurs courantes	2 727,1	2 957,9
Autres crédateurs courants	348,8	332,6
<b>Passif courant</b>	<b>5 279,9</b>	<b>4 835,1</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>6 329,2</b>	<b>5 893,3</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>11 540,8</b>	<b>10 995,5</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	31-déc-20	31-déc-19
Résultat net de l'ensemble consolidé	811,1	924,7
<b>Ajustements pour</b>		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	412,9	341,6
Autres ajustements	(19,0)	4,4
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>1 205,0</b>	<b>1 270,6</b>
Élimination de la charge (produit) d'impôts	390,1	447,9
Élimination du coût de l'endettement financier net	65,1	52,2
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt</b>	<b>1 660,2</b>	<b>1 770,8</b>
Incidence de la variation du BFR	(623,6)	312,0
Impôts payés	(357,0)	(427,7)
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>679,6</b>	<b>1 655,1</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(464,9)	(609,8)
Acquisition d'actifs financiers	0,0	(74,9)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7,2	31,1
Autres flux	(27,2)	31,2
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(484,8)</b>	<b>(622,4)</b>
Remboursement d'emprunts	(50,2)	(50,0)
Variation de dettes résultant de contrats de location	(1,9)	2,5
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(661,4)	(944,9)
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	(0,5)	(0,5)
Coût de l'endettement financier net	(65,1)	(52,2)
Variation des comptes d'associés	3,7	74,7
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>(775,4)</b>	<b>(970,39)</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(580,7)</b>	<b>62,2</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(947,1)	(1 009,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(1 527,7)	(947,1)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(580,7)</b>	<b>62,2</b>

## RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### NOTE 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### 1.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe COSUMAR sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2020 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

En 2019, l'IFRS 16 et l'IFRIC 23 sont entrées en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- La norme IFRS 16 relative aux contrats de location. À cet effet, l'ensemble des contrats de location du Groupe COSUMAR répondant aux critères énoncés par la norme apparaissent dans le bilan de la société ;
- L'IFRIC 23 lié à l'incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat.

En 2018, l'IFRS 9 instruments financiers, remplace la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme est applicable de manière obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les dispositions de la norme sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers sont appliquées par le Groupe et n'ont pas d'incidence sur les comptes de 2018 et leurs comparatifs.

L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses.

Les créances clients sont mesurées au coût amorti. Le Groupe COSUMAR applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité.

Il n'y a aucun impact matériel sur la dépréciation des comptes clients et des prêts à long terme lié à l'application de l'IFRS 9.

En 2018, l'IFRS 15, qui remplace IAS 11 Contrats de Construction, IAS 18 Revenu des activités ordinaires et leurs interprétations, est appliquée sur une base rétrospective du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de la société COSUMAR avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement).

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison au moment du transfert du contrôle du bien ou du service au client.

IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur le Groupe COSUMAR puisque plus de 99% des ventes du Groupe concernent des livraisons de sucre raffiné et de coproduits à un moment précis.

En 2013, Le Groupe a adopté les changements normatifs prévus par le référentiel IFRS en matière de la norme IAS 19 révisée dont l'évolution est la suppression de la règle du corridor pour la reconnaissance des écarts actuariels. Ces derniers sont désormais reconnus en intégralité l'année de leur constatation en contrepartie des autres éléments du résultat global ainsi que l'utilisation d'une table de mortalité générationnelle.

En 2010, le Groupe a ainsi appliqué au niveau des présents états financiers la norme IFRS 3 révisée « Regroupement des entreprises » dont la principale évolution est que le Goodwill n'est déterminé qu'à la date de la prise de contrôle et que, dès 2010, il n'est plus possible de l'ajuster au-delà de la période d'évaluation. Désormais, les acquisitions complémentaires après la prise d'un contrôle majoritaire ne modifient plus le montant du Goodwill.

En 2009, le Groupe COSUMAR avait opté, dans le cadre de la norme IAS 1 révisée, pour la présentation du résultat global en deux états :

- État détaillant les composants du résultat (état du résultat) ;
- État commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultat global (état du résultat global).

#### 1.2. Principes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS.

Toutes les sociétés du Groupe COSUMAR sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres AFS.

#### 1.3. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS1, la société a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Principes applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

#### 1.4. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### 1.5. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée à chaque clôture.

### NOTE 2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2020

SOCIÉTÉ	% DE CONTRÔLE	% D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
COSUMAR (mère)	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUNABEL	99,15%	99,15%	Intégration Globale
SURAC	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUTA	99,84%	99,84%	Intégration Globale
Durrah Advanced Development	43,28%	43,28%	Mise en équivalence

Par ailleurs, le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2020 établis conformément aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de la société.

Ce jeu complet comprend outre l'État de la situation financière consolidé, les états du résultat et du résultat global consolidés, l'état de flux de trésorerie consolidé ainsi que l'état de la variation des capitaux propres consolidés et des notes annexes détaillées.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc



Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage  
La Marina – Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de la société  
**COSUMAR S.A.**  
8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad  
Casablanca

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

### Audit des états de synthèse

#### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **COSUMAR S.A.** comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 4.186.905.040,29 dont un bénéfice net de MAD 593.781.747,49. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 16 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **COSUMAR S.A.** au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Les titres de participation et les créances rattachées figurent au bilan de votre société au 31 décembre 2020 pour un montant net de MMAD 2.053.</p> <p>Ces titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Comme indiqué dans l'état A.1, ces titres sont dépréciés par référence à la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.</p> <p>Compte tenu de l'importance du jugement de la Direction dans l'estimation de la valeur actuelle de ces titres de participation, nous avons considéré que l'évaluation de ces titres constitue un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre connaissance du processus de détermination de la valeur actuelle des titres de participation ;</li> <li>- Examiner les méthodes d'évaluation et les éléments chiffrés utilisés par la Direction pour déterminer les valeurs actuelles ;</li> <li>- Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.</li> </ul>

### Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

### Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

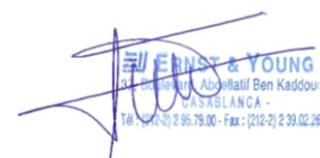
- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 20 avril 2021

#### Les Commissaires aux Comptes

##### ERNST & YOUNG



**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
Associé

##### DELOITTE AUDIT



**Sakina BENSOUA KORACHI**  
Associée



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

# Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage  
La Marina – Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires  
**Groupe Cosumar**  
8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad  
Casablanca

#### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

##### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Cosumar S.A. et de ses filiales (Groupe Cosumar), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés 5.211,7 millions de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 811,1 millions de dirhams. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 16 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

##### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.

Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 20 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdeslam BERRADA ALLAM  
Associé

Abdeslam BERRADA ALLAM  
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOU DA KORACHI  
Associée

Sakina BENSOU DA KORACHI  
Associée



37, Bd Abdellatif Benkaddour  
20050 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires

**COSUMAR S.A.**

8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad  
Casablanca

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### 1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

#### 1.1 Conventions autorisées par votre Conseil d'Administration

##### 1.1.1 Convention de prestations de raffinage entre Cosumar et Sunabel (Convention écrite)

Personnes Concernées : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Sunabel.

Monsieur Hicham Belmrah et Monsieur Jean Luc BOHBOT, administrateurs de Cosumar et Sunabel.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre entre Cosumar et Sunabel dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2020
- Rémunération : 600 MAD (hors taxes) par tonne de sucre.
- Tonnage raffiné en 2020 : 1.899 tonnes

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2020 au titre de cette convention s'élève à 1.140 KMAD totalement décaissé au 31 décembre 2020.

**Deloitte.**

Deloitte Audit

Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina - Casablanca

##### 1.1.2 Convention de prestations de raffinage entre Cosumar et Surac (Convention écrite)

Personnes Concernées : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Surac. Monsieur Hicham Belmrah et Monsieur Jean Luc BOHBOT, administrateurs de Cosumar et Surac.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2020
- Rémunération : 600 MAD (hors taxes) par tonne de sucre.
- Tonnage raffiné en 2020 : 11.510 tonnes

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2020 au titre de cette convention s'élève à 6.906 KMAD non encore décaissé au 31 décembre 2020.

##### 1.1.3 Convention de prestations de conditionnement entre Cosumar et Surac (Convention écrite)

Personnes Concernées : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Surac. Monsieur Hicham Belmrah et Monsieur Jean Luc BOHBOT, administrateurs de Cosumar et Surac.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2020
- Rémunération : 321 MAD (hors taxes) par tonne pour le 1kg ;  
267 MAD (hors taxes) par tonne pour le 2kg.

- Tonnage conditionné en 2020 : 10.518 tonnes

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 s'élève à 2.909 KMAD totalement décaissé au 31 décembre 2020.

##### 1.1.4 Convention de prestations de conditionnement entre Cosumar et Suta (Convention écrite)

Personnes Concernées : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Suta. M. Mohamed Ramses Arroub et Monsieur Jean Luc BOHBOT, administrateurs de Cosumar et Suta.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Suta dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2020
- Rémunération : 700 MAD (hors taxes) par tonne pour le pain 12kg ;
- Tonnage conditionné en 2020 : 4.210 tonnes

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 s'élève à 2.959 KMAD décaissé à hauteur de 2.891 KMAD au 31 décembre 2020.

**1.1.5 Convention de prestations de conditionnement entre Cosumar et Sucrunion (Convention écrite)****Personnes Concernées :**

Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Sucrunion.  
Monsieur Mohamed Ramses Arroub et Monsieur Jean Luc BOHBOT, administrateurs de Cosumar et Sucrunion.

**Nature et objet de la convention :** La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Sucrunion dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

**Modalités essentielles :**

- Date d'effet : 2020
- Rémunération : 376 MAD (hors taxes) par tonne pour le granulé 2kg ;

**Montants comptabilisés :**

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 s'élève à 54 KMAD décaissé en totalité au 31 décembre 2020.

**2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE****2.1. Convention de gestion de trésorerie entre Cosumar et Sucrunion (Convention écrite)****Personnes Concernées :**

Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Sucrunion.  
Monsieur Mohamed Ramses Arroub et Monsieur Jean Luc BOHBOT, administrateurs de Cosumar et Sucrunion.

**Nature et objet de la convention :** La convention prévoit la centralisation des opérations de trésorerie dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

**Modalités essentielles :**

- Date d'effet : 2006
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : un taux annuel de 2,5% pour les comptes courants créditeurs et un taux annuel de 5% pour les comptes courants débiteurs

**Montants comptabilisés :**

Le solde du compte courant créditeur est nul au 31 décembre 2020.

Le montant de la rémunération des comptes courants créditeurs constaté en charges en 2020 s'élève à 22 KMAD, décaissé à hauteur de KMAD 19 au 31 décembre 2020.

**2.2. Convention de prestations de services entre Cosumar et Sucrunion (Convention écrite)****Personnes Concernées :**

Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Sucrunion.  
Monsieur Ramses Arroub et Monsieur Jean Luc BOHBOT, administrateurs de Cosumar et Sucrunion.

**Nature et objet de la convention :** La convention prévoit des prestations de services fournies par Sucrunion à Cosumar dans le cadre de l'accompagnement et le développement des produits et services dans le marché de l'industrie pharmaceutique.

**Modalités essentielles :**

- Date d'effet : octobre 2015

**Montants comptabilisés :**

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 s'élève à 1.886 KMAD décaissé à hauteur de 1.427 KMAD au 31 décembre 2020.

**2.3. Convention de prestations de conditionnement entre Cosumar et Sucrunion (Convention écrite)****Personnes Concernées :**

Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Sucrunion.  
Monsieur Mohamed Ramses Arroub et Monsieur Jean Luc BOHBOT, administrateurs de Cosumar et Sucrunion.

**Nature et objet de la convention :** La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Sucrunion dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

**Modalités essentielles :**

- Date d'effet : 2009

**Montants comptabilisés :**

Le montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 s'élève à 712 KMAD encaissé en totalité au 31 décembre 2020.

**2.4. Convention de prestations de services entre Cosumar et les sociétés Suta, Sunabel, Surac et Sucrunion (Convention écrite)****Personnes Concernées :**

Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar, Surac, Sunabel, Suta et Sucrunion.

Monsieur Hicham Belmrah, administrateur de Cosumar, Sunabel et Surac.

Monsieur Mohamed Ramses Arroub, administrateur de Cosumar, Suta et Sucrunion.

Monsieur Jean Luc BOHBOT, administrateur de Cosumar, Surac, Sunabel, Suta et Sucrunion

**Nature et objet de la convention :** La convention prévoit la réalisation de prestations de services fournies aux sociétés Suta, Sunabel, Surac et Sucrunion par Cosumar dans les domaines du contrôle de gestion, de l'assistance à l'investissement, de l'assistance financière, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'assistance commerciale, de l'assistance informatique et de l'audit.

**Modalités essentielles :**

- Date d'effet : 2006 pour Surac, Suta et Sunabel et 2007 pour Sucrunion
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération :
  - 0,425% du chiffre d'affaires hors taxes et MAD 40 par tonne de sucre vendue pour Suta, Sunabel et Surac;
  - 0,85% du chiffre d'affaires hors taxes et MAD 35 par tonne de sucre vendue pour Sucrunion.

**Montants comptabilisés :**

Le montant comptabilisé par Cosumar en produits en 2020 au titre de cette convention s'élève à 20.925 KMAD encaissé à hauteur de 15.537 KMAD au 31 décembre 2020.

**2.5. Contrat de prestations de services entre Cosumar et Wilmar****Personne Concernée :**

Monsieur Jean Luc BOHBOT est administrateur commun de Wilmar et de Cosumar.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la réalisation par Wilmar au profit de Cosumar de prestations dans les domaines de la stratégie, de l'assistance technico-commerciale, de l'assistance à l'investissement et de l'assistance financière.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 16 octobre 2013
- Durée : renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : 0,425% du chiffre d'affaires hors taxes plafonnée à 12.550 KMAD.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2020 au titre de cette convention s'élève à 12.550 KMAD non décaissé au 31 décembre 2020.

Casablanca, le 20 avril 2021

**Les Commissaires aux Comptes**

**ERNST & YOUNG**



**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
Associé

**DELOITTE AUDIT**



**Sakina BENSOU DA KORACHI**  
Associée



البركة تجمعنا  
Partageons le Progrès  
Sharing Progress